

FRE

Notice originale



SCIE À CHAÎNE SELION M12

Notice d'Instruction

51_149238-A
12/2019

LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE
L'UTILISATEUR AVANT TOUTE UTILISATION

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	5
2. SÉCURITÉ	6
2.1. USAGES PRÉVUS	6
2.2. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL	6
2.2.1. SÉCURITÉ DE LA ZONE DE TRAVAIL	6
2.2.2. SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	6
2.2.3. SÉCURITÉ DES PERSONNES	7
2.2.4. UTILISATION ET ENTRETIEN DE L'OUTIL ÉLECTRIQUE	7
2.2.5. UTILISATION DES OUTILS FONCTIONNANT SUR BATTERIES ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI	8
2.2.6. ENTRETIEN	8
2.2.7. GESTION DE LA FIN DE VIE DE VOTRE OUTIL	8
2.3. CONSIGNES DE SÉCURITÉ RELATIVES À LA TRONÇONNEUSE	8
2.4. CAUSES DE REBOND ET MESURES PRÉVENTIVES	9
2.5. ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL	10
2.6. SIGNAUX DE SÉCURITÉ	10
2.7. RISQUES RÉSIDUELS	10
3. DESCRIPTIFS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	11
3.1. DESCRIPTIF	11
3.2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	12
3.2.1. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES	12
3.2.2. COMPATIBILITÉ ENTRE GUIDE-CHAÎNE ET CHAÎNE	12
3.2.3. COMPATIBILITÉ CHARGEURS ET BATTERIES	12
3.2.4. NIVEAUX SONORES	12
3.2.5. NIVEAUX DE VIBRATIONS	12
4. MISE EN SERVICE	14
4.1. MONTAGE DE LA CHAÎNE ET DU GUIDE DE CHAÎNE (PREMIÈRE UTILISATION)	14
4.1.1. FONCTIONS DES GUIDES	15
4.2. TENSION AUTOMATIQUE DE LA CHAÎNE (PREMIÈRE UTILISATION)	16
4.3. LUBRIFICATION DE LA CHAÎNE (PREMIÈRE UTILISATION)	18
4.3.1. REMPLISSAGE DU RÉSERVOIR D'HUILE	18
4.3.2. PREMIER CYCLE DE LUBRIFICATION FORCÉE	18
4.4. RODAGE (PREMIÈRE UTILISATION)	19
4.5. PROTECTION DE LA CHAÎNE	19
5. UTILISATION	21
5.1. CONTEXTE D'UTILISATION	21
5.2. PRISE EN MAIN DE L'OUTIL	21
5.3. DÉMARRAGE	21
5.4. FREIN DE CHAÎNE	22
5.4.1. VÉRIFICATION DU FREIN DE CHAÎNE	23

6. ENTRETIEN	24
6.1. LES QUATRE RÈGLES DE BASE	24
6.2. PÉRIODICITÉ D'ENTRETIEN	25
6.3. REMPLACEMENT DE LA CHAÎNE ET DU GUIDE CHAÎNE	26
6.4. TENSION DE LA CHAÎNE AUTOMATIQUE (AUTOMATIC TENSION)	28
6.5. LUBRIFICATION DE LA CHAÎNE	30
6.5.1. REMPLISSAGE DU RÉSERVOIR D'HUILE	30
6.5.2. PREMIER CYCLE DE LUBRIFICATION FORCÉE	30
6.6. AFFÛTAGE DE LA CHAÎNE	31
6.7. RÉGLAGE DES LIMITEURS DE PROFONDEUR	32
6.8. CONTRÔLE ET REMPLACEMENT DU PIGNON	34
6.9. NETTOYAGE DU GUIDE DE CHAÎNE	35
6.10. GRAISSAGE DU GUIDE DE CHAÎNE ANTI KICKBACK	35
6.11. NETTOYAGE DE L'OUTIL	36
6.12. NETTOYAGE DU RÉSERVOIR D'HUILE	36
7. INCIDENTS ET DÉPANNAGE	37
8. REMISAGE ET TRANSPORT	38
8.1. PROTECTION DE LA CHAÎNE	38
8.2. STOCKAGE HORS SAISON	38
9. ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES	39
9.1. ACCESSOIRES	39
9.2. CONSOMMABLES	39
10. LES GARANTIES	40
10.1. GARANTIES GÉNÉRALES	40
10.1.1. GARANTIE LÉGALE	40
10.1.2. GARANTIE COMMERCIALE PELLENC	40
10.1.3. SERVICE APRÈS-VENTE PAYANT	41
11. DÉCLARATIONS CE DE CONFORMITÉ	43
11.1. DÉCLARATION "CE" DE CONFORMITÉ : SELION M	43

1. INTRODUCTION

Cher(e) client(e),

Nous vous remercions pour l'achat de votre Scie à chaîne Selion M12. Correctement utilisé et entretenu, ce matériel vous procurera des années de satisfaction.

Avertissement



Votre appareil contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables. Confiez celui-ci à votre revendeur ou à défaut dans un centre service agréé pour que son traitement soit effectué.



Prendre connaissance de la réglementation en vigueur dans votre pays en matière de protection de l'environnement liée à votre activité.

Avertissement



Il est impératif que vous preniez connaissance de LA TOTALITÉ de ce guide de l'utilisateur avant d'utiliser l'outil ou de procéder à des opérations d'entretien. Conformez-vous scrupuleusement aux instructions et illustrations présentes dans ce document.

Tout au long de ce guide de l'utilisateur, vous trouverez des mises en garde et des renseignements intitulés : REMARQUE, AVERTISSEMENT / ATTENTION.

Une REMARQUE fournit des renseignements complémentaires, éclaircit un point ou explique une étape à suivre dans son détail.

La mise en garde AVERTISSEMENT ou ATTENTION est utilisée pour identifier une procédure qui, si négligée ou incorrectement exécutée, peut entraîner des dommages matériels et/ou corporels graves.

La mise en garde  indique que si les procédures ou instructions ne sont pas respectées, les dommages ne seront pas couverts par la garantie et les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

Sur l'outil, des signaux de sécurité rappellent également les consignes à adopter en matière de sécurité. Localisez et lisez ces signaux avant d'utiliser l'outil. Remplacez immédiatement tout signal partiellement illisible ou endommagé.

Se reporter à la Section 2.6, « Signaux de sécurité » pour le schéma de localisation des signaux de sécurité apposés sur l'outil.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite sans autorisation écrite de la société PELLENC. Les illustrations présentes dans ce manuel sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles. La société PELLENC se réserve le droit d'apporter à ses produits toute modification ou amélioration qu'elle juge nécessaire sans devoir les communiquer aux clients déjà en possession d'un modèle similaire. Ce manuel fait partie intégrante de l'outil et doit l'accompagner en cas de cession.

2. SÉCURITÉ

2.1. USAGES PRÉVUS

- La Scie à chaîne Selion M12 est prévue pour la coupe de bois, de branches, jusqu'à un diamètre correspondant à la longueur du guide-chaîne
- La Scie à chaîne Selion M12 doit être utilisée depuis le sol ou plateforme adaptée entièrement stable et sécurisée.
- L'utilisation de la Scie à chaîne Selion M12 doit se faire à deux mains, main droite sur la poignée gâchette et main gauche sur la poignée supérieure.
- La Scie à chaîne Selion M12 est uniquement destinée à être utilisée à l'extérieur.
- Toute autre utilisation de la Scie à chaîne Selion M12 n'est pas prévue.
- Le montage sur la Scie à chaîne Selion M12 n'est autorisé que pour les pièces de rechange d'origine ou homologuées par le fabricant (guide-chaîne, chaîne de scie par exemple) ainsi que pour les combinaisons autorisées de guide-chaîne / chaîne de scie comme indiqué dans le manuel.
- L'utilisateur est responsable de tout accident résultant d'une utilisation non conforme ou d'une modification non autorisée de la Scie à chaîne Selion M12.

2.2. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL



Avertissement

Lire tous les avertissements de sécurité et toutes les instructions. Ne pas suivre les avertissements et instructions peut donner lieu à un choc électrique, un incendie et/ou une blessure sérieuse.

Note

Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

Le terme "outil électrique" dans les avertissements fait référence à votre outil électrique fonctionnant sur batterie (sans cordon d'alimentation).

2.2.1. SÉCURITÉ DE LA ZONE DE TRAVAIL

1. **Conserver la zone de travail propre et bien éclairée.** Les zones en désordre ou sombres sont propices aux accidents.
2. **Ne pas faire fonctionner les outils électriques en atmosphère explosive, par exemple en présence de liquides inflammables, de gaz ou de poussières.** Les outils électriques produisent des étincelles qui peuvent enflammer les poussières ou les fumées
3. **Maintenir les enfants et les personnes présentes à l'écart pendant l'utilisation de l'outil électrique.** Les distractions peuvent vous faire perdre le contrôle de l'outil.

2.2.2. SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

1. **Il faut que les fiches de l'outil électrique soient adaptées au socle. Ne jamais modifier la fiche de quelque façon que ce soit. Ne pas utiliser d'adaptateurs avec des outils électriques à branchement de terre.** Des fiches non modifiées et des socles adaptés réduisent le risque de choc électrique.
2. **Éviter tout contact du corps avec des surfaces reliées à la terre telles que les tuyaux, les radiateurs, les cuisinières et les réfrigérateurs.** Il existe un risque accru de choc électrique si votre corps est relié à la terre.
3. **Ne pas exposer les outils électriques à la pluie ou à des conditions humides.** La pénétration d'eau à l'intérieur d'un outil électrique augmente le risque de choc électrique (A l'exception des outils pour lesquels un indice de protection « IP » est spécifié).

4. **Ne pas maltraiter le cordon. Ne jamais utiliser le cordon pour porter, tirer ou débrancher l'outil électrique. Maintenir le cordon à l'écart de la chaleur, du lubrifiant, des arêtes vives ou des parties en mouvement.** Des cordons endommagés ou emmêlés augmentent le risque de choc électrique.
5. **Lorsqu'on utilise un outil électrique à l'extérieur, utiliser un prolongateur adapté à l'utilisation extérieure.** L'utilisation d'un cordon adapté à l'utilisation extérieure réduit le risque de choc électrique.
6. **Si l'usage d'un outil électrique dans un emplacement humide est inévitable, utiliser une alimentation protégée par un dispositif à courant différentiel résiduel (RCD).** L'usage d'un RCD réduit le risque de choc électrique.

Note

Le terme "dispositif à courant résiduel (RCD)" peut être remplacé par le terme "disjoncteur-détecteur de fuites à la terre (GFCI, ground fault circuit interrupter)" ou "interrupteur de circuit de fuite à la terre (ELCB, earth leakage circuit breaker)".

2.2.3. SÉCURITÉ DES PERSONNES

1. **Rester vigilant, regarder ce que vous êtes en train de faire et faire preuve de bon sens dans votre utilisation de l'outil électrique. Ne pas utiliser un outil électrique lorsque vous êtes fatigué ou sous l'emprise de drogues, de l'alcool ou de médicaments.** Un moment d'inattention en cours d'utilisation d'un outil électrique peut entraîner des blessures graves.
2. **Utiliser un équipement de protection individuelle. Toujours porter une protection pour les yeux.** Les équipements de protection individuelle tels que les masques contre les poussières, les chaussures de sécurité antidérapantes, les casques ou les protections auditives utilisés pour les conditions appropriées réduisent les blessures.
3. **Éviter tout démarrage intempestif. S'assurer que l'interrupteur est en position arrêt avant de brancher l'outil au secteur et/ou au bloc de batteries, de le ramasser ou de le porter.** Porter les outils électriques en ayant le doigt sur l'interrupteur ou brancher des outils électriques dont l'interrupteur est en position marche est source d'accidents.
4. **Retirer toute clé de réglage avant de mettre l'outil électrique en marche.** Une clé laissée fixée sur une partie tournante de l'outil électrique peut donner lieu à des blessures.
5. **Ne pas se précipiter. Garder une position et un équilibre adaptés à tout moment.** Cela permet un meilleur contrôle de l'outil électrique dans des situations inattendues.
6. **S'habiller de manière adaptée. Ne pas porter de vêtements amples ou de bijoux. Garder les cheveux et les vêtements à distance des parties en mouvement.** Des vêtements amples, des bijoux ou les cheveux longs peuvent être pris dans des parties en mouvement.
7. **Si des dispositifs sont fournis pour le raccordement d'équipements pour l'extraction et la récupération des poussières, s'assurer qu'ils sont connectés et correctement utilisés.** Utiliser des collecteurs de poussière peut réduire les risques dus aux poussières.

2.2.4. UTILISATION ET ENTRETIEN DE L'OUTIL ÉLECTRIQUE

1. **Ne pas forcer l'outil électrique. Utiliser l'outil électrique adapté à votre application.** L'outil électrique adapté réalise mieux le travail et de manière plus sûre au régime pour lequel il a été construit.
2. **Ne pas utiliser l'outil électrique si l'interrupteur ne permet pas de passer de l'état de marche à arrêt et inversement.** Tout outil électrique qui ne peut pas être commandé par l'interrupteur est dangereux et il faut le réparer.
3. **Débrancher la fiche de la source d'alimentation et/ou enlever le bloc de batteries, s'il est amovible, avant tout réglage, changement d'accessoires ou avant de ranger l'outil électrique.** De telles mesures de sécurité préventives réduisent le risque de démarrage accidentel de l'outil électrique.
4. **Conserver les outils électriques à l'arrêt hors de la portée des enfants et ne pas permettre à des personnes ne connaissant pas l'outil électrique ou les présentes instructions de le faire fonctionner.** Les outils électriques sont dangereux entre les mains d'utilisateurs novices.
5. **Observer la maintenance des outils électriques et des accessoires. Vérifier qu'il n'y a pas de mauvais alignement ou de blocage des parties mobiles, des pièces cassées ou toute autre condition pouvant affecter le fonctionnement de l'outil électrique. En cas de dommages, faire réparer l'outil électrique avant de l'utiliser.** De nombreux accidents sont dus à des outils électriques mal entretenus.

6. **Garder affûtés et propres les outils permettant de couper.** Des outils destinés à couper correctement entretenus avec des pièces coupantes tranchantes sont moins susceptibles de bloquer et sont plus faciles à contrôler.
7. **Utiliser l'outil électrique, les accessoires et les lames etc., conformément à ces instructions, en tenant compte des conditions de travail et du travail à réaliser.** L'utilisation de l'outil électrique pour des opérations différentes de celles prévues peut donner lieu à des situations dangereuses.

2.2.5. UTILISATION DES OUTILS FONCTIONNANT SUR BATTERIES ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

1. **Ne recharger qu'avec le chargeur spécifié par le fabricant.** Un chargeur qui est adapté à un type de bloc de batteries peut créer un risque de feu lorsqu'il est utilisé avec un autre type de bloc de batteries.
2. **N'utiliser les outils électriques qu'avec des blocs de batteries spécifiquement désignés.** L'utilisation de tout autre bloc de batteries peut créer un risque de blessure et de feu.
3. **Lorsqu'un bloc de batteries n'est pas utilisé, le maintenir à l'écart de tout autre objet métallique, par exemple trombones, pièces de monnaie, clés, clous, vis ou autres objets de petite taille qui peuvent donner lieu à une connexion d'une borne à une autre.** Le court-circuitage des bornes d'une batterie entre elles peut causer des brûlures ou un feu.
4. **Dans de mauvaises conditions, du liquide peut être éjecté de la batterie; éviter tout contact. En cas de contact accidentel, nettoyer à l'eau. Si le liquide entre en contact avec les yeux, rechercher en plus une aide médicale.** Le liquide éjecté des batteries peut causer des irritations ou des brûlures.

2.2.6. ENTRETIEN

1. **Faire entretenir l'outil électrique par un réparateur qualifié utilisant uniquement des pièces de rechange identiques.** Cela assure le maintien de la sécurité de l'outil.

2.2.7. GESTION DE LA FIN DE VIE DE VOTRE OUTIL

1. **Lorsque l'outil arrive en fin de vie, PELLENC tient à disposition la fiche de fin de vie des matériels.** La fiche de fin de vie donne les instructions relatives au retrait en toute sécurité des composants.

2.3. CONSIGNES DE SÉCURITÉ RELATIVES À LA TRONÇONNEUSE

1. **Éloignez toutes les parties du corps de la chaîne lorsque la tronçonneuse est en fonctionnement. Avant de démarrer la tronçonneuse, assurez-vous que la chaîne n'est en contact avec aucun objet.** Un moment d'inattention lors de l'utilisation d'une tronçonneuse risque de provoquer l'accrochage de vos vêtements ou d'une partie du corps dans la chaîne.
2. **Tenez toujours la tronçonneuse en plaçant la main droite sur la poignée arrière et la main gauche sur la poignée avant.** N'inversez jamais la position des mains pour tenir la tronçonneuse, cela augmente le risque de blessures corporelles.
3. **Tenez la tronçonneuse uniquement par ses surfaces de préhension isolées car la chaîne peut entrer en contact avec des fils cachés ou son propre cordon d'alimentation.** Les chaînes qui entrent en contact avec un fil sous tension peuvent mettre sous tension les parties métalliques exposées de la tronçonneuse, risquant ainsi de provoquer un choc électrique chez l'utilisateur.
4. **Portez des lunettes de sécurité. Il est recommandé de porter également un équipement de protection pour les oreilles, la tête, les mains, les jambes et les pieds.** Des équipements de protection adéquats réduiront les blessures corporelles dues à la projection de débris ou à un contact accidentel avec la chaîne.
5. **Ne faites pas fonctionner une tronçonneuse dans un arbre, sur une échelle, sur un toit, ou tout autre support instable.** L'utilisation d'une tronçonneuse dans de telles conditions est susceptible d'entraîner des blessures corporelles graves.
6. **Conservez toujours une bonne prise au sol et faites fonctionner la tronçonneuse uniquement lorsque vous vous trouvez sur une surface fixe, sûre et plane.** Les surfaces glissantes ou instables risquent de provoquer une perte d'équilibre ou de contrôle de la tronçonneuse.
7. **Lorsque vous coupez une branche soumise à une tension, méfiez-vous du retour.** Lorsque la tension des fibres du bois se relâche, la branche risque, par un effet de ressort, de heurter l'utilisateur et/ou de renvoyer la tronçonneuse de manière incontrôlée.

8. **Soyez extrêmement vigilant lorsque vous coupez des broussailles et de jeunes arbres.** Les petites branches risquent de s'accrocher à la chaîne et de vous fouetter ou de vous déséquilibrer.
9. **Transportez la tronçonneuse par la poignée avant, après l'avoir arrêtée et éloignée de votre corps. Lors du transport ou du stockage de la tronçonneuse, installez toujours le protecteur de guide-chaîne.** Une manipulation correcte de la tronçonneuse réduira les risques de contact accidentel lorsque la chaîne est en mouvement.
10. **Suivez les instructions de lubrification, de tension de la chaîne et de remplacement du guide et de la chaîne.** Une chaîne mal tendue ou mal lubrifiée risque de casser ou d'augmenter le risque de rebond.
11. **Conservez les poignées sèches, propres et exemptes d'huile ou de graisse.** Les poignées graisseuses ou huileuses sont glissantes et entraînent une perte de contrôle.
12. **Coupez uniquement du bois. N'utilisez pas la tronçonneuse à d'autres fins que celles prévues.** Par exemple : n'utilisez pas la tronçonneuse pour découper du métal, du plastique, de la maçonnerie ou des matériaux de construction autres que le bois. L'utilisation de la tronçonneuse à d'autres fins que celles prévues risque d'engendrer une situation dangereuse.
13. **N'essayez pas d'abattre un arbre avant d'avoir bien compris l'ensemble des procédures nécessaires.** La chute d'un arbre peut entraîner des blessures graves pour l'utilisateur ou les personnes se trouvant à proximité.

2.4. CAUSES DE REBOND ET MESURES PRÉVENTIVES

Un rebond peut se produire lorsque le nez ou la pointe du guide-chaîne touche un objet ou lorsque le bois se resserre et pince la chaîne lors de la coupe.

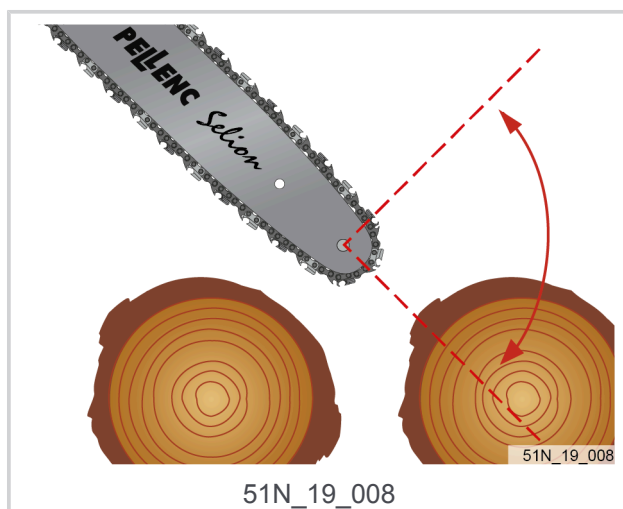
Dans certains cas, le contact avec la pointe peut entraîner une réaction soudaine de recul, renvoyant le guide-chaîne vers le haut et vers l'utilisateur.

Si la chaîne est pincée le long de la partie supérieure du guide-chaîne, ce dernier risque d'être renvoyé brutalement vers l'utilisateur.

Ces réactions risquent de vous faire perdre le contrôle de la tronçonneuse et d'entraîner des blessures corporelles graves. Ne vous fiez pas exclusivement aux dispositifs de sécurité intégrés à votre tronçonneuse. En tant qu'utilisateur de tronçonneuse, vous devez prendre plusieurs mesures afin de procéder à vos travaux de coupe sans accident ni blessure.

Le rebond est dû à une mauvaise utilisation de la tronçonneuse et/ou à des procédures ou conditions de travail inappropriées. Il peut être évité en prenant les précautions nécessaires, telles qu'indiquées ci-dessous :

1. **Maintenez fermement l'outil, vos pouces et vos doigts encerclant les poignées de la tronçonneuse, les deux mains étant placées sur la tronçonneuse ;** positionnez votre corps et votre bras de manière à résister aux forces du rebond. Vous pouvez contrôler les forces du rebond si vous prenez les précautions adéquates. Ne lâchez pas la tronçonneuse.
2. **Ne tendez pas trop les bras et ne coupez pas au-delà de la hauteur de votre épaule.** Cela réduit le risque de contact involontaire de la pointe et permet de mieux maîtriser la tronçonneuse dans des situations inattendues.
3. **Utilisez uniquement des guides et chaînes de rechange spécifiés par le fabricant.** L'utilisation de guides et de chaînes de rechange incorrects risque d'entraîner une rupture de la chaîne et/ou un rebond.
4. **Respectez les instructions du fabricant relatives à l'affûtage et à l'entretien de la chaîne.** La diminution de la hauteur de la jauge de profondeur est susceptible d'accroître le rebond.

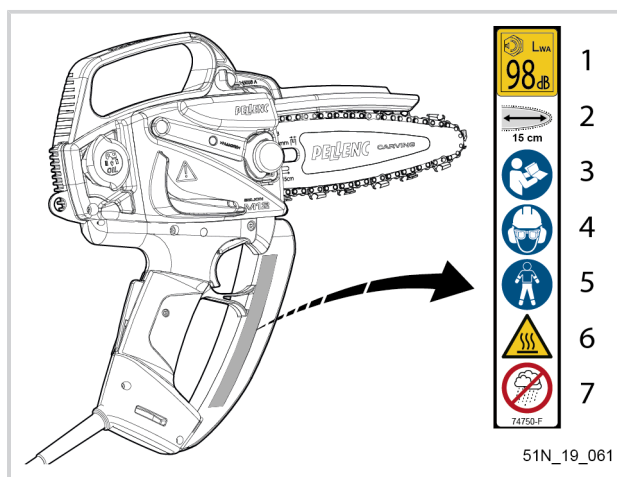


2.5. ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL

	Équipement	Port
1	Casque de sécurité	Obligatoire
2	Visière de protection	Recommandé
3	Gants résistants	Obligatoire
4	Chaussures de sécurité	Obligatoire
5	Dispositif antibruit	Obligatoire
6	lunette de protection	Obligatoire
7	Veste ou manchettes	Obligatoire
8	Pantalon de travail	Obligatoire

2.6. SIGNAUX DE SÉCURITÉ

1. Niveau de puissance acoustique L_{WA} garanti
2. Taille du guide (longueur de coupe utile)
3. Lire le manuel d'utilisation
4. Port des lunettes, protections auditives et du casque obligatoire
5. Port de chaussures de sécurité et pantalon de travail obligatoire
6. Risque de brûlure, surfaces chaudes (moteur)
7. Ne pas exposer à la pluie



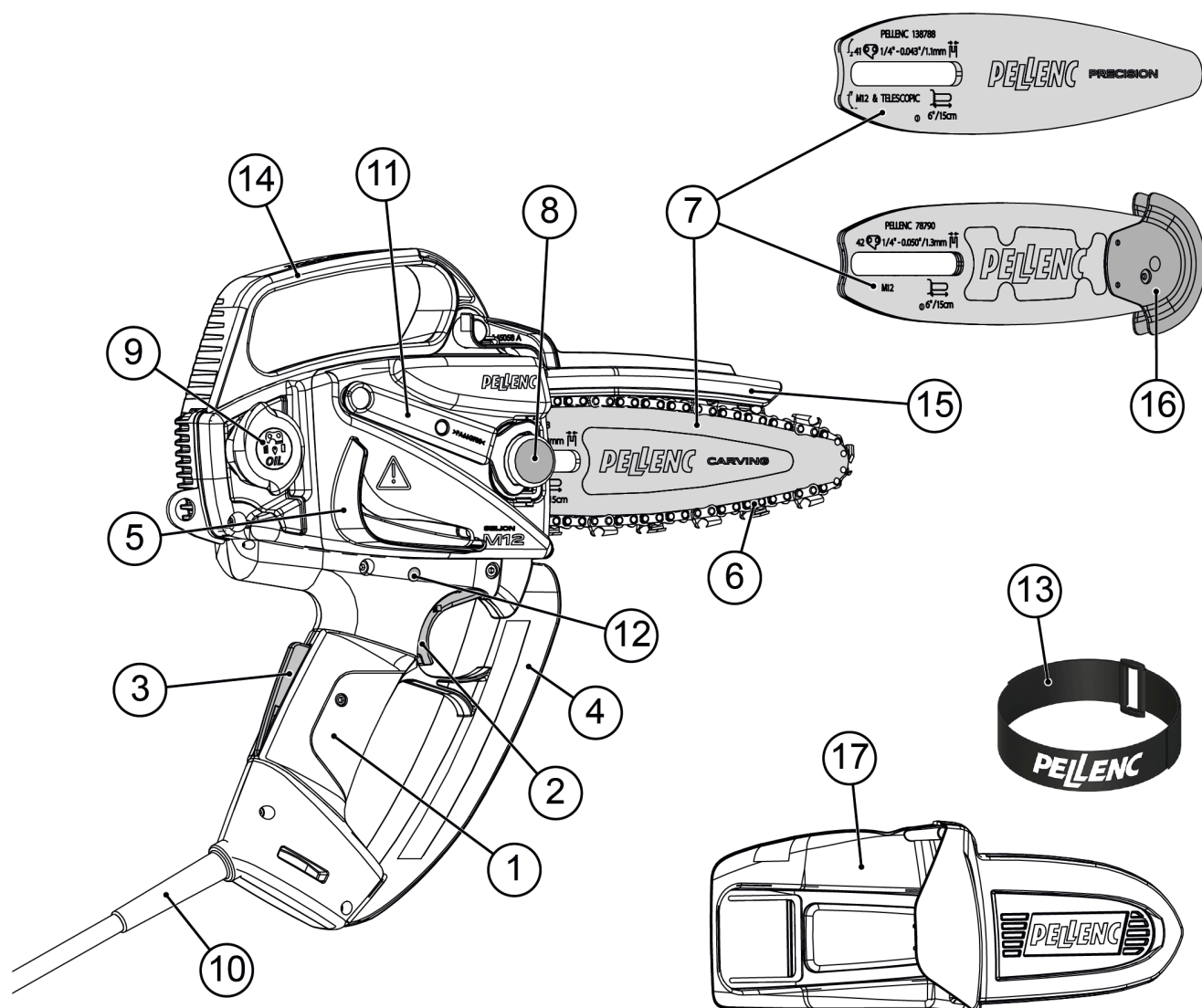
2.7. RISQUES RÉSIDUELS

Même avec l'utilisation prévue de la Scie à chaîne Selion M12, il y a toujours un risque résiduel, qui ne peut être évité. Les risques potentiels suivants peuvent s'appliquer :

- Risque de coupure lié au contact avec les dents de scie exposées de la Scie à chaîne Selion M12
- Risque de coupure lié à l'accès à la chaîne en mouvement
- Risque de coupure lié à un mouvement imprévu et brusque du guide-chaîne
- Risque de coupure ou de perforation lié à la projection de pièces de la Scie à chaîne Selion M12
- Risque de projection de morceaux de bois, écorce, ... lors de la coupe
- Risque d'allergie lié au contact cutané avec l'huile de chaîne
- Risque d'incendie lié à la coupe de certaines essences de bois particulièrement inflammables
- Risque d'électrisation/électrocution en cas de contact ou de proximité entre la scie à chaîne et des câbles sous tension.

3. DESCRIPTIFS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

3.1. DESCRIPTIF



1. Poignée
2. Gâchette d'actionnement
3. Gâchette de sécurité
4. Protection main droite
5. Carter de chaîne
6. Chaîne de scie
7. Guide de chaîne
8. Écrou de serrage du carter de chaîne

9. Bouchon du réservoir d'huile
10. Cordon d'alimentation de l'outil
11. Clé télescopique de serrage
12. Voyant de mise sous tension
13. Brassard
14. Protecteur main gauche
15. Protecteur de chaîne escamotable
16. Nez de guide anti kickback
17. Protecteur de chaîne

51N_19_062

3.2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

3.2.1. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

	Selion M12
Autonomie	Fonction de l'utilisation et du type de batterie
Capacité du réservoir d'huile de chaîne	7 cl
Longueur de coupe utile /guide de chaîne	15 cm (6") / spécifique Pellenc
Chaîne Type / Pas / Jauge	25AP / 6.35 mm (1/4") / 1.3 mm (0.05")
Compatibilité batterie	ULIB 250 ALPHA 520 ULIB 700 Olivion+
Pignon	9 dents 1/4"
Vitesse de chaîne	10.3 m/s
Poids de l'outil seul sans guide ni chaîne	1.95 kg

3.2.2. COMPATIBILITÉ ENTRE GUIDE-CHAÎNE ET CHAÎNE

Type de guide-chaîne	Taille du guide (longueur de coupe utile)	Référence du guide	Référence de la chaîne
Guide Carving	15 cm (6")	80343	71550
Guide anti kickback	15 cm (6")	78790	71550
Guide Precision	15 cm (6")	138788	138880

3.2.3. COMPATIBILITÉ CHARGEURS ET BATTERIES

Batterie	Chargeur	Remarques
ULIB 250	CB5010HV	
ALPHA 520	CB5022	*avec cordon adaptateur réf. 57239
ULIB 700	CB5022	
OLIVION+	CB5022	

3.2.4. NIVEAUX SONORES

La détermination des niveaux sonores se base sur les conditions de fonctionnement au régime maximal nominal.

Valeur de bruit mesurée selon EN 60745-1 et EN 60745-2-13	
Niveau de pression acoustique au poste de travail (incertitude de mesure K_{pA} = 3 dB(A))	L_{pA} = 84 dB(A)
Puissance acoustique garantie conformément à la directive 2000/14/CE	
Niveau de puissance acoustique garanti	L_{wA} = 98 dB(A)

3.2.5. NIVEAUX DE VIBRATIONS

La détermination des taux de vibrations se base sur les conditions de fonctionnement au régime maximal nominal.

Niveau de vibration selon 6.2 de EN 60745-1 et EN 60745-2-13	
Valeur d'émission de vibration (incertitude de mesure $K = 1.5 \text{ m/s}^2$)	$a_h < 2.5 \text{ m/s}^2$

4. MISE EN SERVICE

4.1. MONTAGE DE LA CHAÎNE ET DU GUIDE DE CHAÎNE (PREMIÈRE UTILISATION)

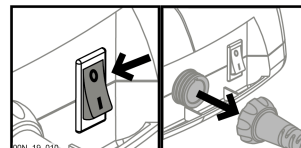
Note

Se référer à la numérotation des pièces de l'illustration de la Section 3.1, « Descriptif ».

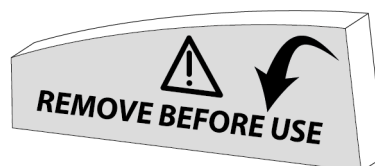


Attention

Avant toute intervention sur l'outil, vérifier que l'interrupteur de marche/arrêt soit bien sur la position arrêt «0» et débrancher le cordon d'alimentation de la batterie.



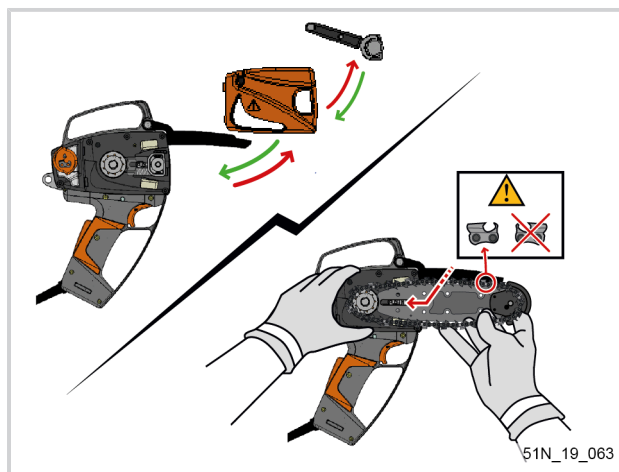
1. Enlever le carter de chaîne (5) et retirer l'obturateur en mousse jaune qui bouche la sortie d'huile avant de monter le guide et la chaîne.



51N_19_060

Le guide de chaîne et la chaîne sont livrés démontés. Monter le guide de chaîne et la chaîne.

2. Positionner le guide (7) dans son emplacement.
3. Pousser le guide (7) vers le pignon pour enclencher le verrou.
4. Monter la chaîne (6) en respectant le sens de coupe.
5. Remonter le carter de chaîne (5).
6. Revisser l'écrou de serrage(8) à l'aide de sa clé télescopique de serrage (11) imperdable. Lors de cette opération, le mécanisme de tension automatique de la chaîne doit se déclencher.



51N_19_063

Note

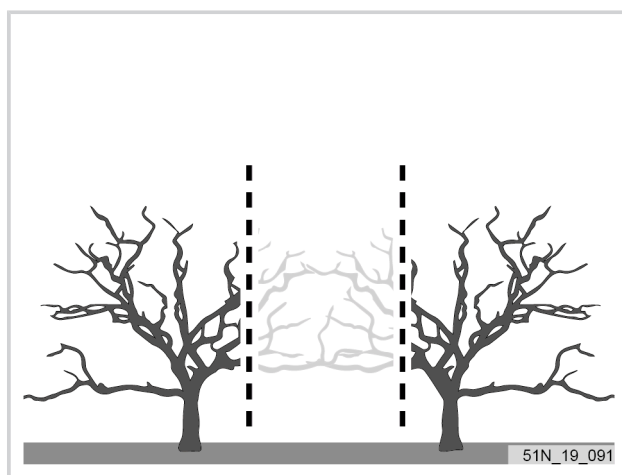
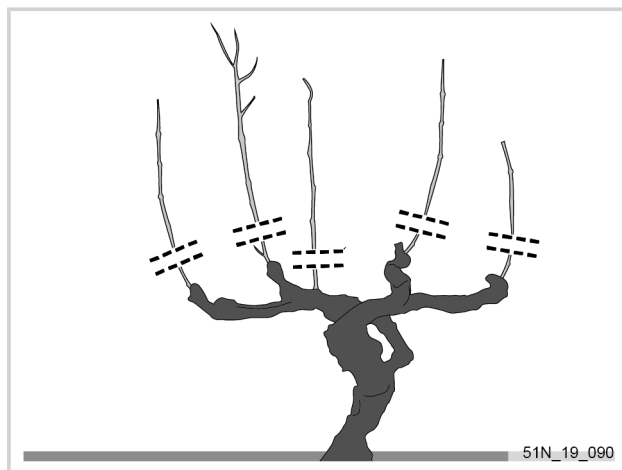
Pour plus de précision sur la procédure, consulter : Section 6.3, « Remplacement de la chaîne et du guide chaîne ».

4.1.1. FONCTIONS DES GUIDES

- 4.1.1.1. LE GUIDE ANTI KICKBACK

Le guide anti kickback peut être utilisé pour :

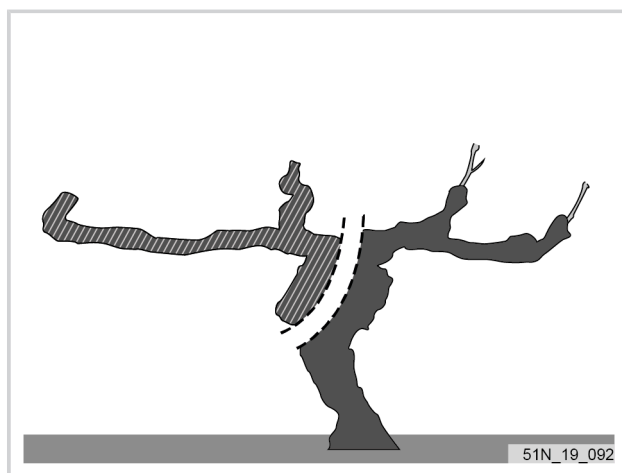
- coupe d'entretien
- restructuration de vergers pour permettre le passage entre deux rangées d'arbres.



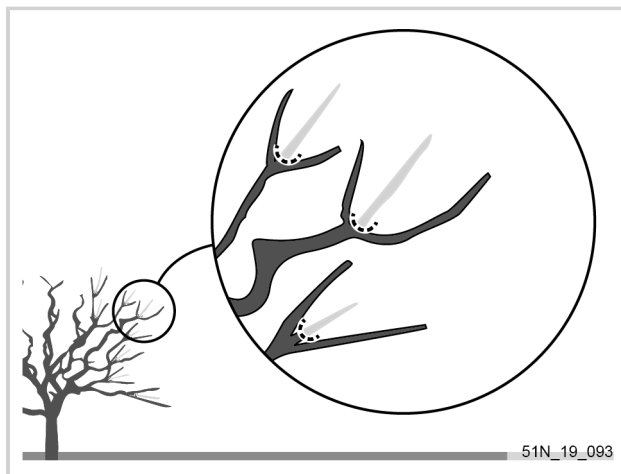
- 4.1.1.2. LE GUIDE CARVING

Le guide carving a un profil très étroit qui permet d'accéder plus facilement à des zones difficiles, tout en ayant une très faible tendance au rebond (kickback). Il est utilisé pour des coupes plus précises comme :

- la chirurgie de l'arbre ou de la vigne (curetage des ceps de vigne atteints de maladie),



- la coupe sélective dans la végétation dense sur les arbres fruitiers,



- 4.1.1.3. LE GUIDE PRECISION

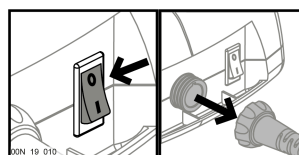
Le guide précision, comme le guide carving, a un profil très étroit et présente les mêmes avantages. L'épaisseur réduite du guide precision assure une coupe plus nette et une réduction de la consommation d'énergie.

4.2. TENSION AUTOMATIQUE DE LA CHAÎNE (PREMIÈRE UTILISATION)

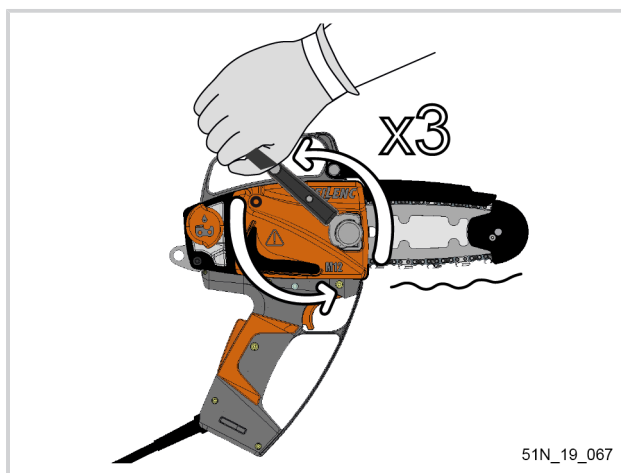


Attention

Avant toute intervention sur l'outil, vérifier que l'interrupteur de marche/arrêt soit bien sur la position arrêt «0» et débrancher le cordon d'alimentation de la batterie.



- Dévisser l'écrou de serrage du carter de chaîne (8) de 3 tours.

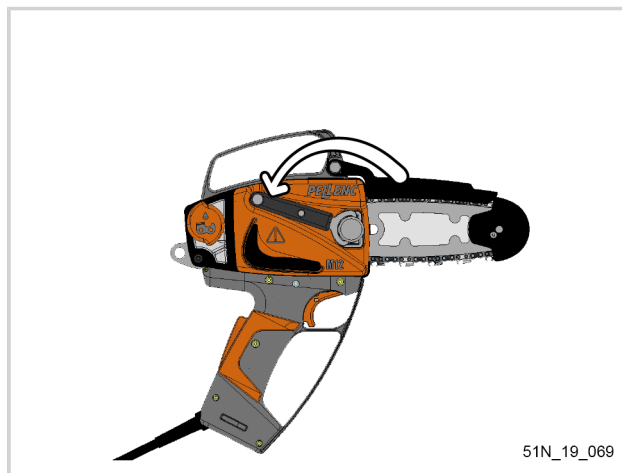


2. Revisser l'écrou de serrage du carter de chaîne (8) correctement à l'aide de la clé télescopique (11), le guide (7) se déplace alors vers l'avant et tend automatique la chaîne (6).



51N_19_068

3. Positionner le levier de la clé télescopique (11) sur son aimant de maintien.

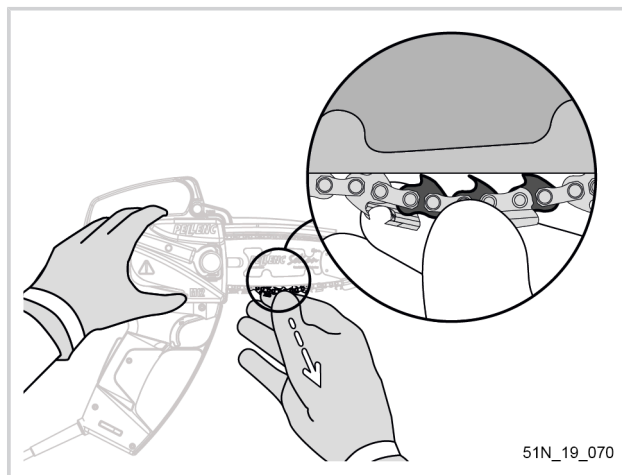


51N_19_069

Vérification de la tension de la chaîne

Important

Réaliser le réglage de tension aussi souvent que nécessaire. La vérification de tension se réalise en tirant sur la chaîne (6) au milieu du guide : 1 à 3 maillons entraîneurs doivent apparaître.



51N_19_070

4.3. LUBRIFICATION DE LA CHÂÎNE (PREMIÈRE UTILISATION)

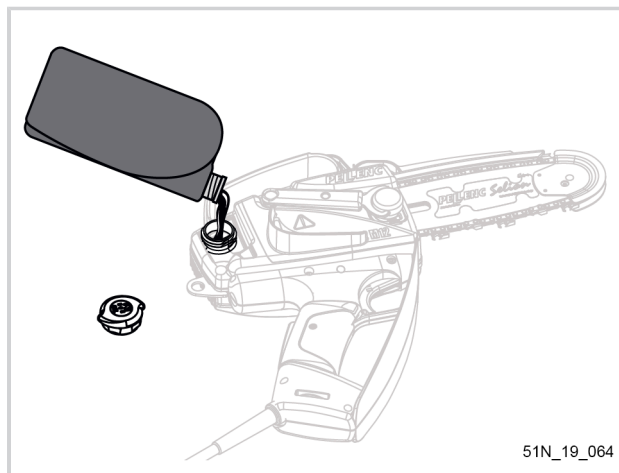
4.3.1. REMPLISSAGE DU RÉSERVOIR D'HUILE

Avant la première utilisation, remplir impérativement le réservoir d'huile avec de l'huile spécifique pour guide et chaîne (Réf.: 116688)

1. Dévisser le bouchon de réservoir d'huile (9)
2. Verser soigneusement l'huile pour guide et chaîne dans le réservoir.
3. Visser le bouchon de réservoir d'huile (9)

Important

Vérifier le niveau d'huile toutes les heures et faire l'appoint si besoin.



51N_19_064

Note

PELLENC préconise l'utilisation d'une huile de chaîne biodégradable conforme à la norme RAL-UZ-48 (ref. 116688 ou, à défaut, toute huile conforme à la norme RAL-UZ-48).

Consommables vendus séparément.



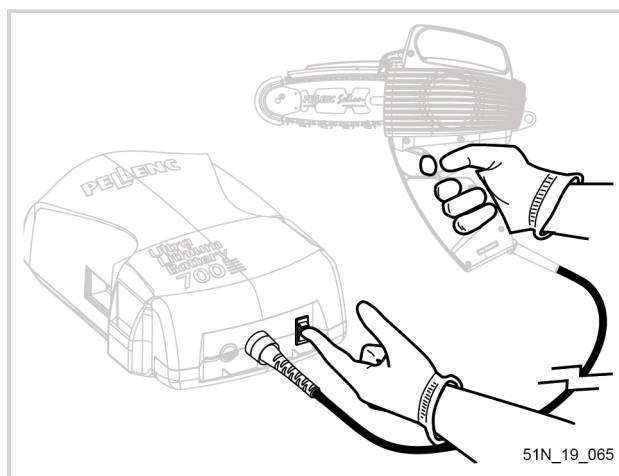
Avertissement

Ne jamais utiliser d'huile sale ou usagée.

4.3.2. PREMIER CYCLE DE LUBRIFICATION FORCÉE

Le cycle de lubrification forcée permet de diffuser l'huile du réservoir vers les différents composants. Il est impératif de réaliser ce cycle avant la première utilisation de la Scie à chaîne Selion M12.

1. Appuyer sur les gâchettes (3) et (2) et les maintenir enfoncées.
2. Appuyer sur l'interrupteur de batterie, sur «1».
3. Un cycle automatique est lancé pour faire monter l'huile du réservoir au guide de chaîne.
 - a. bip court toutes les 20 secondes pendant le cycle.
 - b. 3 bips pour valider la fin du cycle.
4. Relâcher les gâchettes à l'émission du premier bip.



51N_19_065

Note

la chaîne ne tourne pas pendant la phase de lubrification forcée.



Avertissement

Ⓒ Réaliser un graissage forcé à chaque début de saison afin de valider la fonction graissage de la chaîne. Réaliser un graissage forcé en cas de besoin.

4.4. RODAGE (PREMIÈRE UTILISATION)



Avertissement

Ⓒ Avant la première utilisation, il est impératif de procéder au rodage du guide de chaîne et de la chaîne.

Pour effectuer le rodage du guide de chaîne et de la chaîne :

1. Faire fonctionner la scie à chaîne à vide pendant 1 à 2 minutes
2. Après le rodage, vérifier la tension de la chaîne, la tendre si nécessaire.

Note

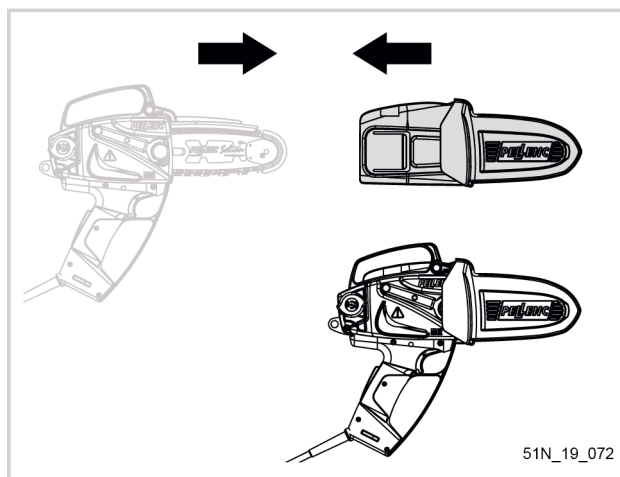
Une fois toutes les procédures de mise en service effectuées, l'outil est prêt à l'emploi.

4.5. PROTECTION DE LA CHAÎNE

Mettre le protecteur de chaîne pour tous transports, manipulation et stockage de l'outil.

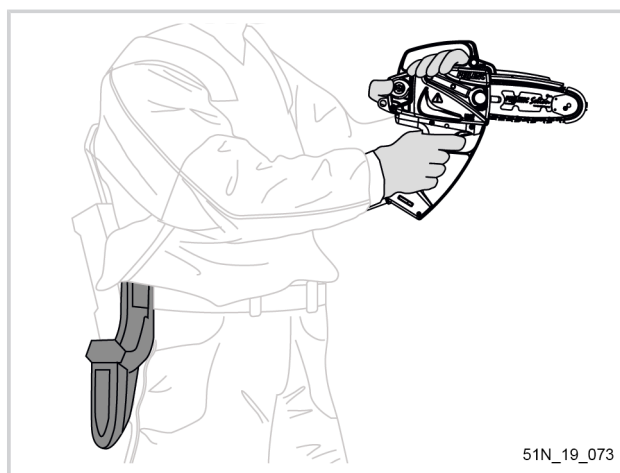
Note

Ne jamais transporter la scie à chaîne sans sa protection. Tout déplacement doit être réalisé avec celle-ci.



51N_19_072

Le protecteur de chaîne peut-être utilisé en tant que holster, suspendu à la ceinture.



51N_19_073

5. UTILISATION

5.1. CONTEXTE D'UTILISATION

Ne pas utiliser les scies à chaîne pour l'élagage des arbres à une seule main lorsqu'ils sont situés dans une position de travail instable. Préférer les scies à main lors de la coupe de bois de petit diamètre aux bouts des branches.

N'utiliser les scies à chaîne pour l'élagage des arbres avec une seule main que :

- lorsque les opérateurs ne peuvent pas maintenir une position de travail leur permettant une utilisation à deux mains,
- lorsqu'ils ont besoin de maintenir leur position de travail à l'aide d'une main,
- et lorsque la scie est utilisée en pleine extension, perpendiculairement au corps de l'opérateur et écartée de celui-ci.



Avertissement

Ne jamais couper avec la zone de rebond au bout du guide-chaîne de la scie à chaîne,

Ne jamais tenir la section en cours de tronçonnage.

Ne jamais tenter d'attraper des sections lorsqu'elles tombent.

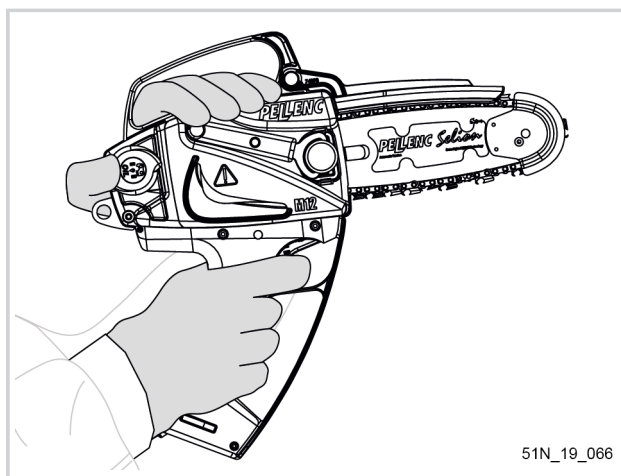
5.2. PRISE EN MAIN DE L'OUTIL

1. Prendre en main l'outil par ses poignées et vérifier que rien ne touche la chaîne.
2. Attacher le cordon d'alimentation au bras à l'aide du brassard fourni.
3. La scie à chaîne est dans sa position de mise en route.



Avertissement

Ⓢ Ne jamais désaccoupler le cordon électrique de la batterie sans avoir vérifié que l'interrupteur de marche/arrêt soit sur la position arrêt «0».



51N_19_066



Attention

Ⓢ Ne jamais couper autre chose que du bois.

Toujours garder la main gauche sur la poignée avant.

5.3. DÉMARRAGE

Note

Le voyant sur la poignée arrière indique que l'outil est sous tension



Attention

Toujours mettre en route le moteur avant de mettre la chaîne en contact avec le bois.

1. Enlever la protection du guide chaîne.
2. Basculer l'interrupteur de marche/arrêt de la batterie outils Pellenc sur marche «I». A l'instant où le voyant (12) est allumé, l'outil est sous tension, il est prêt à fonctionner.
3. Maintenir la gâchette de sécurité (3) enfoncée en tenant la scie à chaîne par la poignée arrière avec la main droite et la poignée avant avec la main gauche.
4. Afin de garantir la sécurité de la scie à chaîne lors des déplacements, un dispositif électronique bloque la commande du moteur 3 secondes après l'arrêt de celui-ci. Appuyer deux fois consécutivement sur la gâchette (2) pour redémarrer le moteur. La scie à chaîne tourne en maintenant au minimum la gâchette (2) enfoncée.
5. Lâcher la gâchette (2) pour arrêter le moteur de l'outil.



Avertissement

Ⓒ Le rodage du guide et de la chaîne doit être réalisé pendant 1 à 2 minutes à chaque changement de l'un ou de l'autre en fonctionnement à vide. Vérifier la tension de chaîne après rodage, confère Section 6.4, « Tension de la chaîne automatique (automatic tension) ».

Astuce

Il faut laisser travailler la scie à chaîne sans appuyer exagérément.

5.4. FREIN DE CHAÎNE

Votre outil est équipé d'un système de détection de choc. En cas de choc (rebond), votre outil s'arrête immédiatement.



Avertissement

Assurez vous que la chaîne ne soit pas en contact avec le bois avant de redémarrer la scie à chaîne.



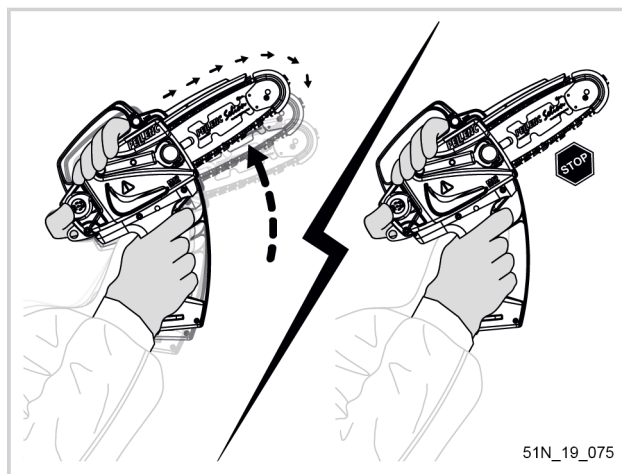
51N_19_074

5.4.1. VÉRIFICATION DU FREIN DE CHAÎNE

Effectuer des mouvements secs de haut en bas afin de déclencher la sécurité.

**Attention**

Ne jamais travailler si la sécurité ne fonctionne pas.



51N_19_075

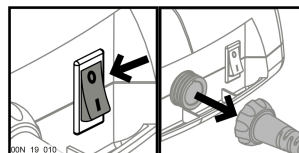
6. ENTRETIEN

6.1. LES QUATRE RÈGLES DE BASE



Attention

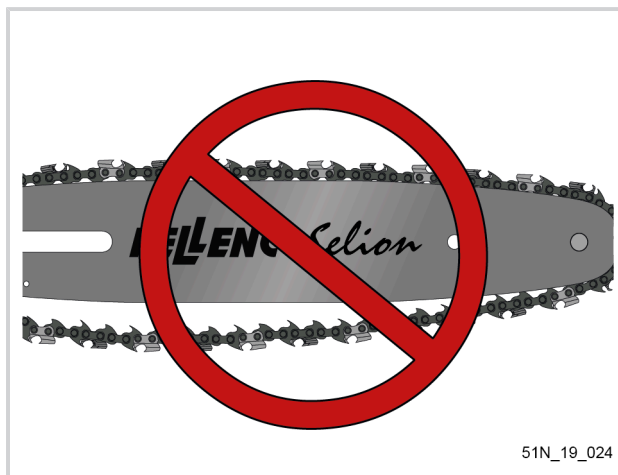
Avant toute intervention sur l'outil, vérifier que l'interrupteur de marche/arrêt soit bien sur la position arrêt «0» et débrancher le cordon d'alimentation de la batterie.



- **Règle N°1 : La chaîne doit être tendue.**

Une chaîne correctement tendue améliore les performances de coupe et diminue le risque de casse et/ou déraillement de la chaîne.

Consulter la procédure Section 6.4, « Tension de la chaîne automatique (automatic tension) »



51N_19_024

- **Règle N°2 : La chaîne doit être bien lubrifiée.**

Une lubrification constante réduit l'usure et le risque de casse des composants et de l'outil.

Consulter la procédure Section 6.5, « Lubrification de la chaîne »

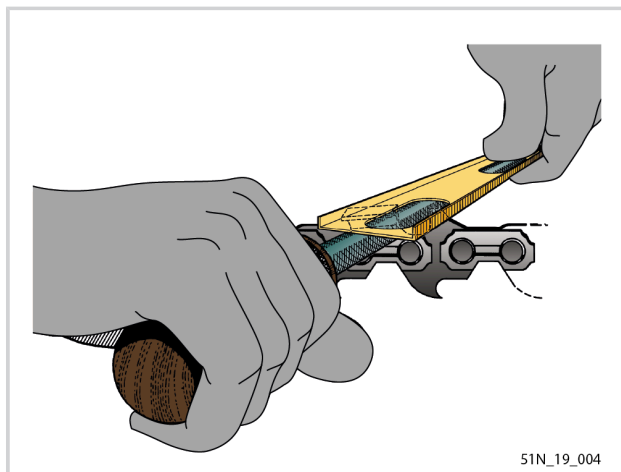


51N_19_025

• **Règle N°3 : La chaîne doit être affûtée.**

Une chaîne correctement affûtée s'use plus lentement et améliore les performances de coupe.

Consulter la procédure Section 6.6, « Affûtage de la chaîne »

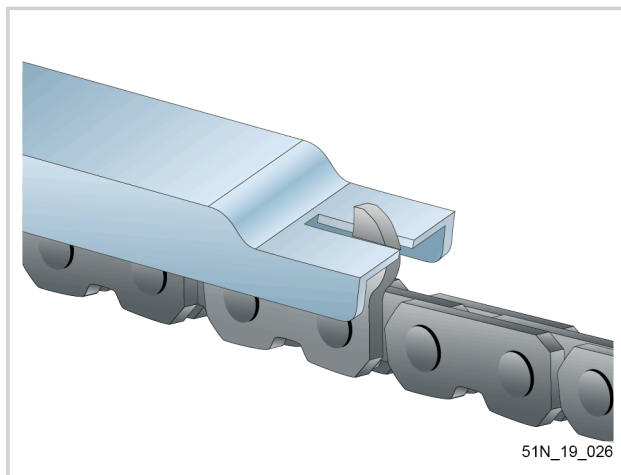


51N_19_004

• **Règle N°4 : Les limiteurs de profondeur doivent être réglés correctement.**

Le réglage correct des limiteurs de profondeur et leur forme adéquate sont indispensables pour obtenir de bonnes performances et pour la sécurité.

Consulter la procédure Section 6.7, « Réglage des limiteurs de profondeur »



51N_19_026

6.2. PÉRIODICITÉ D'ENTRETIEN

	A chaque mise en route	Toutes les heures	Toutes les 2 heures	Toutes les semaines	Après utilisation	Tous les ans ou si nécessaire
Vérification visuelle de la machine	X					
Vérification du fonctionnement de la sécurité de gâchette	X					
Vérification et mise à niveau de l'huile	X	X				
Vérification du graissage de la chaîne	X					
Vérification et tension de la chaîne	X		X			
Vérification de l'affûtage de la chaîne	X		X			
Vérification du frein de chaîne	X					
Vérification et nettoyage du guide de chaîne					X	
Graissage du guide de chaîne					X	
Vérification de l'usure du pignon				X		
Vérification du niveau de capacité de la batterie	X					
Faire contrôler l'outil par un distributeur agréé						X



Avertissement

Ⓒ Faire réviser la scie à chaîne toutes les 200 heures ou 1 fois par an au minimum. Toujours stocker un outil propre et batterie chargée.

6.3. REMPLACEMENT DE LA CHÂÎNE ET DU GUIDE CHÂÎNE

Important

Ne jamais monter de guide chaîne ou de chaîne autre que ceux préconisés.

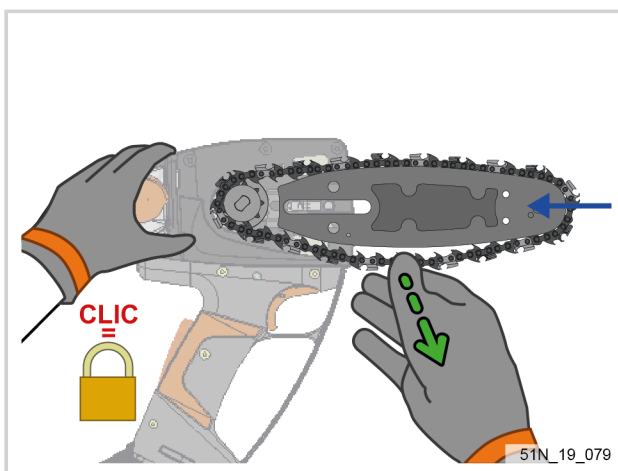
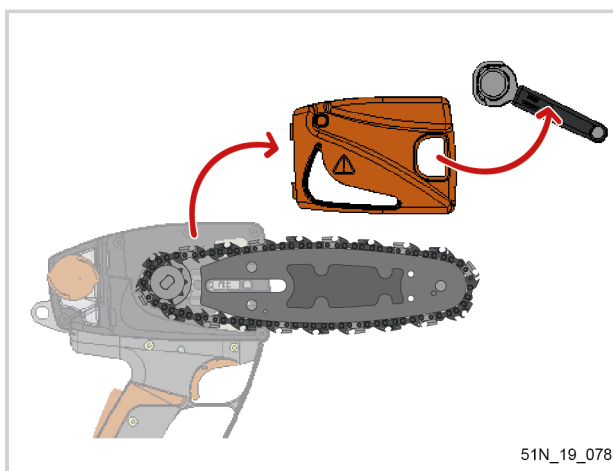
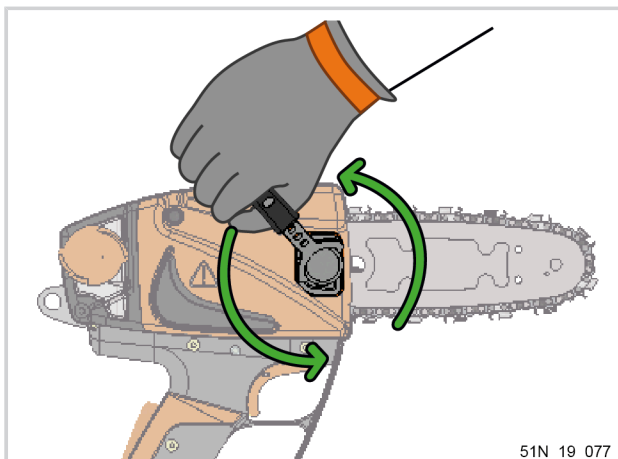
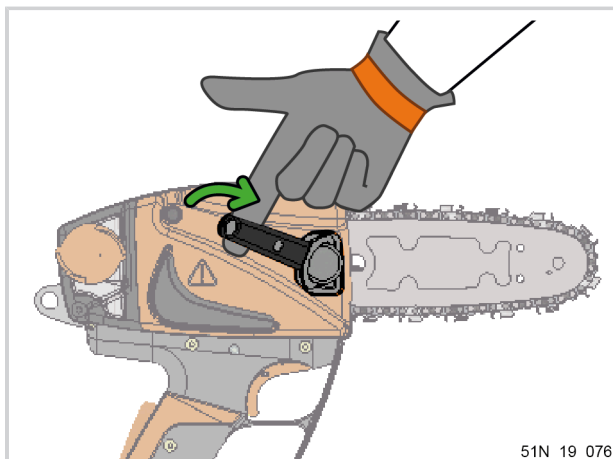
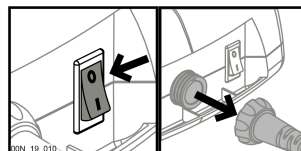
Note

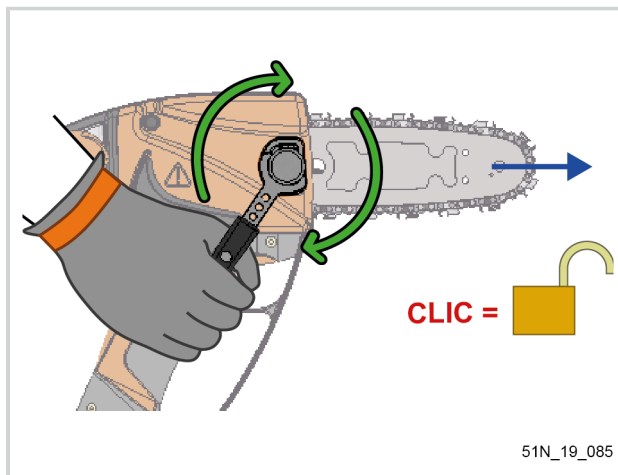
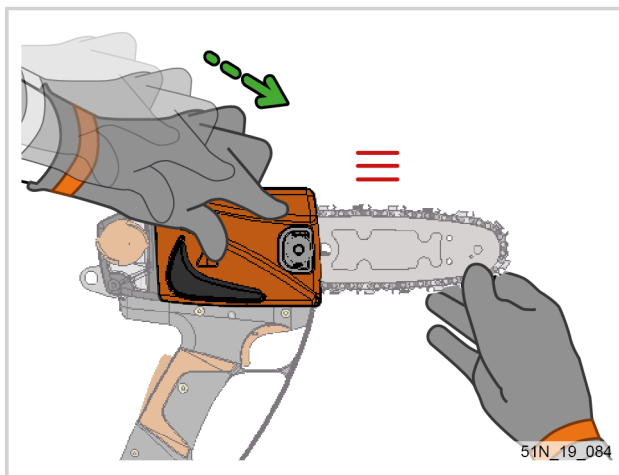
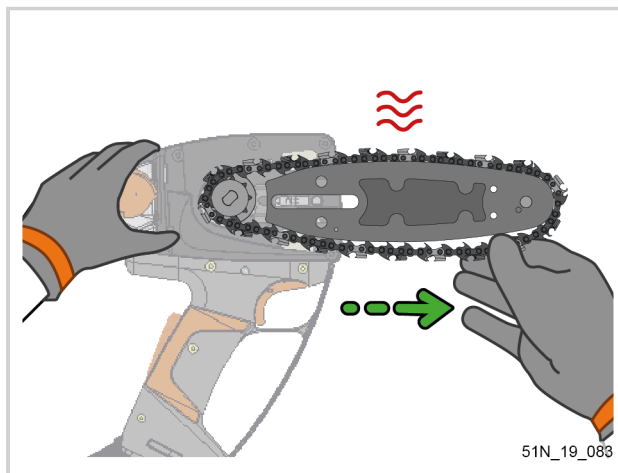
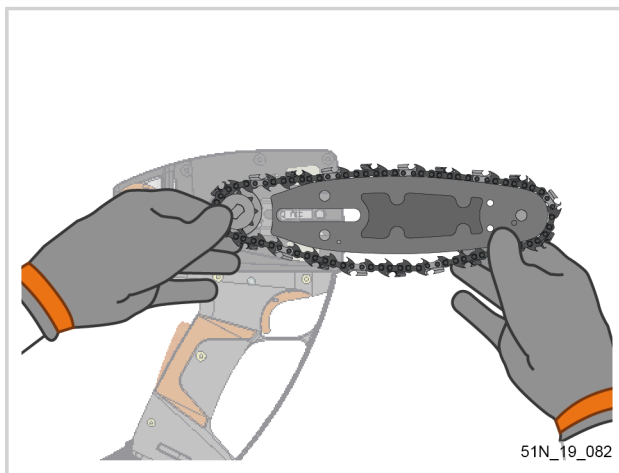
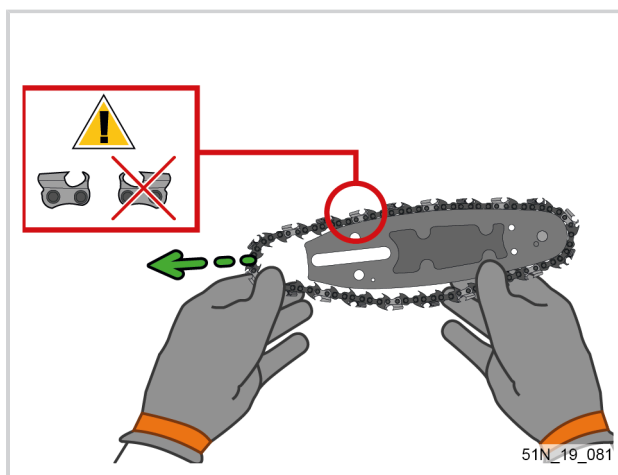
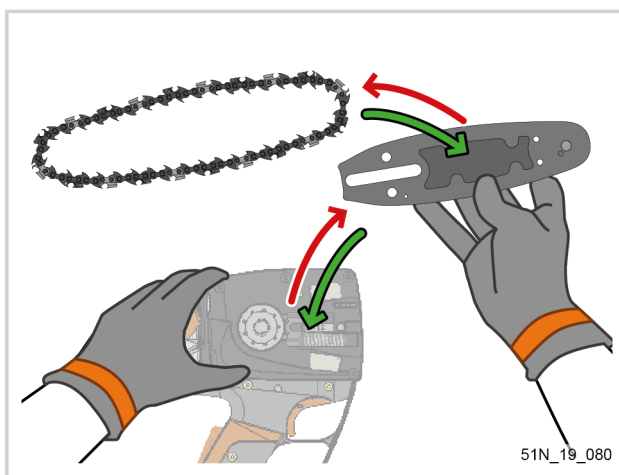
Le guide chaîne doit être changé dès que nécessaire ou toutes les 3 ou 4 chaînes.

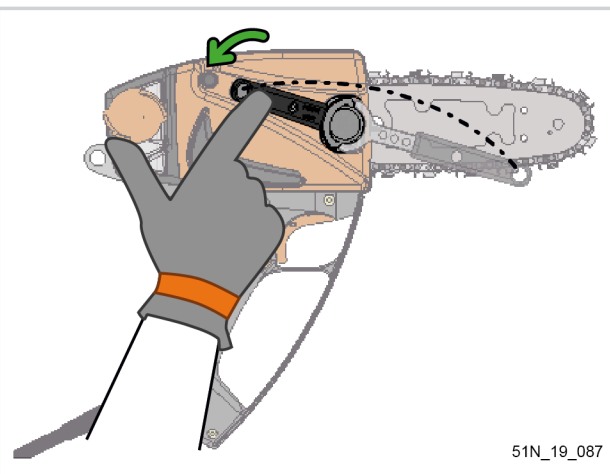
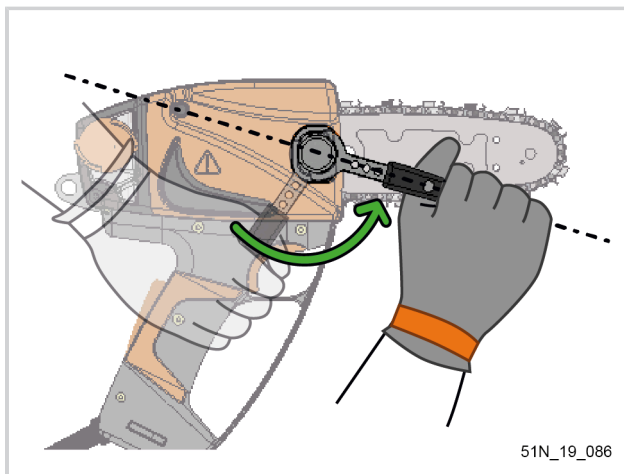
Tourner le guide chaîne toutes les semaines.

Attention

Avant toute intervention sur l'outil, vérifier que l'interrupteur de marche/arrêt soit bien sur la position arrêt «0» et débrancher le cordon d'alimentation de la batterie.







Attention

Ⓒ Ne jamais utiliser une chaîne ou un guide autre que celui spécifié par la société PELLENC, sous peine de s'exposer à des risques de blessures corporelles.

6.4. TENSION DE LA CHAÎNE AUTOMATIQUE (AUTOMATIC TENSION)

Important

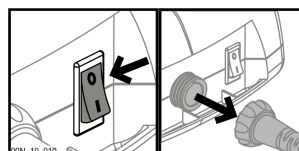
Vérifier et réaliser la tension de la chaîne :

- avant chaque utilisation.
- fréquemment

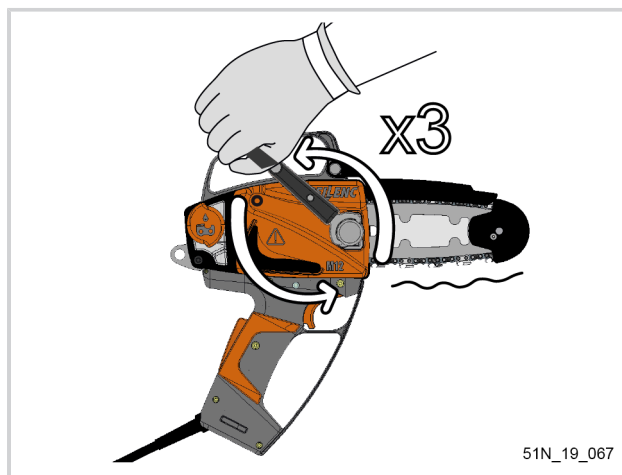


Attention

Avant toute intervention sur l'outil, vérifier que l'interrupteur de marche/arrêt soit bien sur la position arrêt «0» et débrancher le cordon d'alimentation de la batterie.



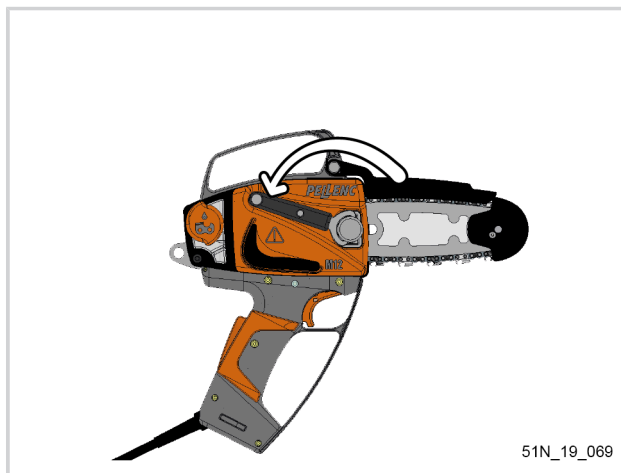
1. Dévisser l'écrou de serrage du carter de chaîne (8) de 3 tours.



2. Revisser l'écrou de serrage du carter de chaîne (8) correctement à l'aide de la clé télescopique (11), le guide (7) se déplace alors vers l'avant et tend automatique la chaîne (6).



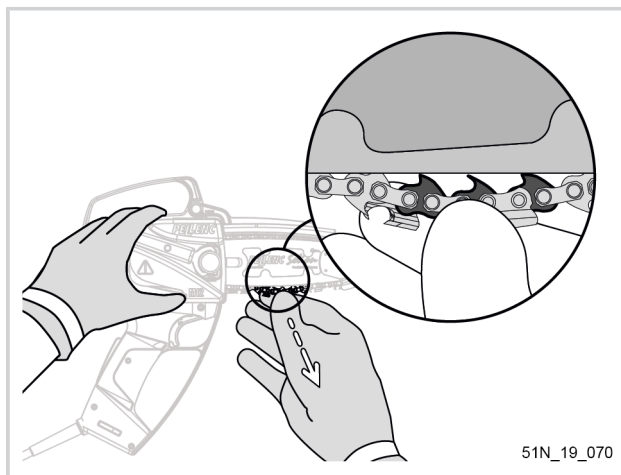
3. Positionner le levier de la clé télescopique (11) sur son aimant de maintien.



Vérification de la tension de la chaîne

Important

Réaliser le réglage de tension aussi souvent que nécessaire. La vérification de tension se réalise en tirant sur la chaîne au milieu du guide : 1 à 3 maillons entraîneurs doivent apparaître.



6.5. LUBRIFICATION DE LA CHÂÎNE

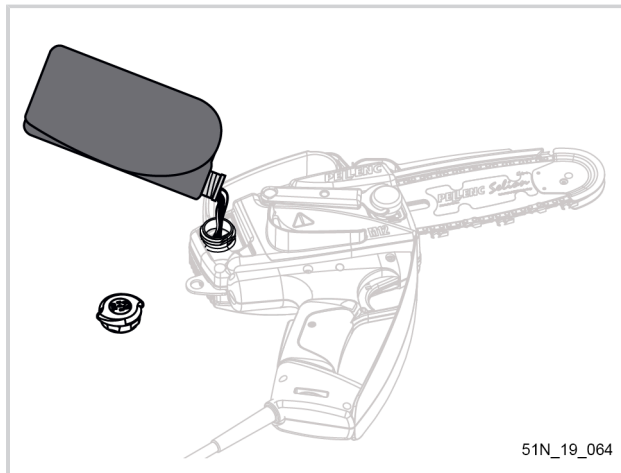
6.5.1. REMPLISSAGE DU RÉSERVOIR D'HUILE

Avant la première utilisation, remplir impérativement le réservoir d'huile avec de l'huile spécifique pour guide et chaîne (Réf.: 116688)

1. Dévisser le bouchon de réservoir d'huile (9)
2. Verser soigneusement l'huile pour guide et chaîne dans le réservoir.
3. Visser le bouchon de réservoir d'huile (9)

Important

Vérifier le niveau d'huile toutes les heures et faire l'appoint si besoin.



51N_19_064

Note

PELLENC préconise l'utilisation d'une huile de chaîne biodégradable conforme à la norme RAL-UZ-48 (ref. 116688 ou, à défaut, toute huile conforme à la norme RAL-UZ-48).

Consommables vendus séparément.



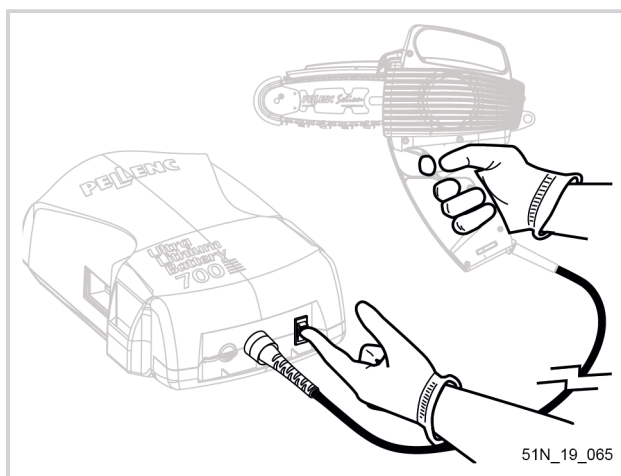
Avertissement

Ne jamais utiliser d'huile sale ou usagée.

6.5.2. PREMIER CYCLE DE LUBRIFICATION FORCÉE

Le cycle de lubrification forcée permet de diffuser l'huile du réservoir vers les différents composants. Il est impératif de réaliser ce cycle avant la première utilisation de la Scie à chaîne Selion M12.

1. Appuyer sur les gâchettes (2) et (3) et les maintenir enfoncées.
2. Appuyer sur l'interrupteur de batterie, sur «1».
3. Un cycle automatique est lancé pour faire monter l'huile du réservoir au guide de chaîne.
 - a. bip court toutes les 20 secondes pendant le cycle.
 - b. 3 bips pour valider la fin du cycle.
4. Relâcher les gâchettes à l'émission du premier bip



51N_19_065



Avertissement

Ⓒ Réaliser un graissage forcé à chaque début de saison afin de valider la fonction graissage de la chaîne. Réaliser un graissage forcé en cas de besoin.

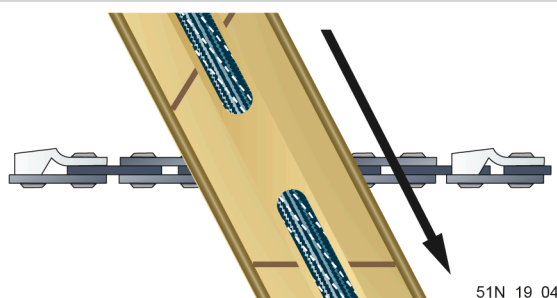
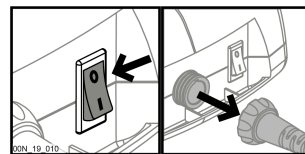
6.6. AFFÛTAGE DE LA CHAÎNE



Attention

Avant toute intervention sur l'outil, vérifier que l'interrupteur de marche/arrêt soit bien sur la position arrêt «0» et débrancher le cordon d'alimentation de la batterie.

1. Positionner l'interrupteur de la batterie sur «0» et débrancher le connecteur.
2. Placez, comme illustré sur le schéma, un porte-lime sur la platine supérieure et le limiteur de profondeur de la gouge.

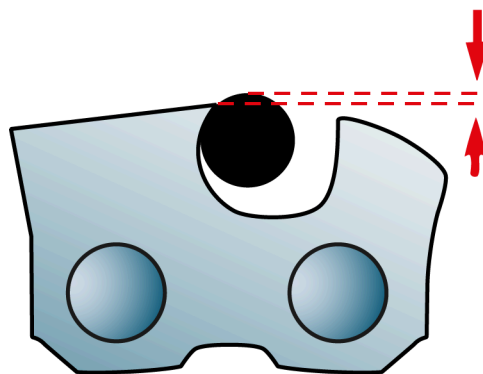


51N_19_044



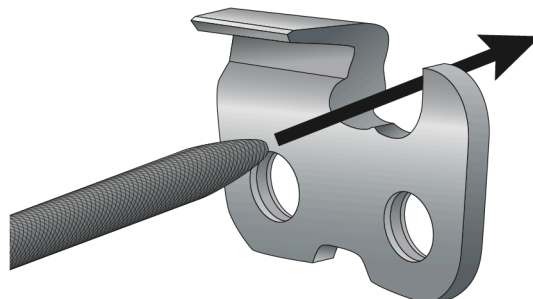
Attention

Ne pas limer le dessus des maillons entraîneurs ou des maillons attaches munis d'un anti-rebond.



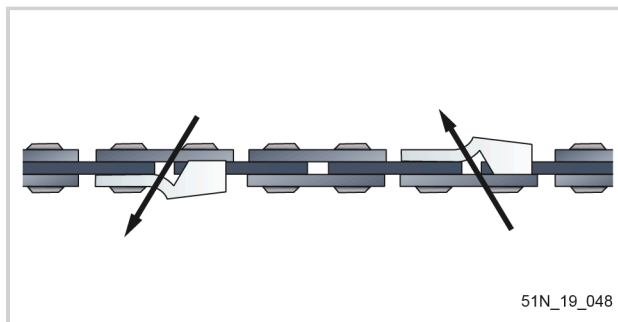
51N_19_046

3. Affûtez les gorges d'un côté de la chaîne en limant de l'intérieur de la gouge vers l'extérieur. Ne limez qu'en poussant.

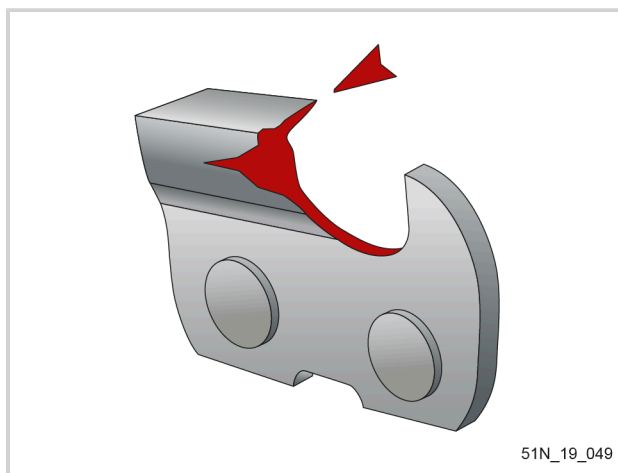


51N_19_047

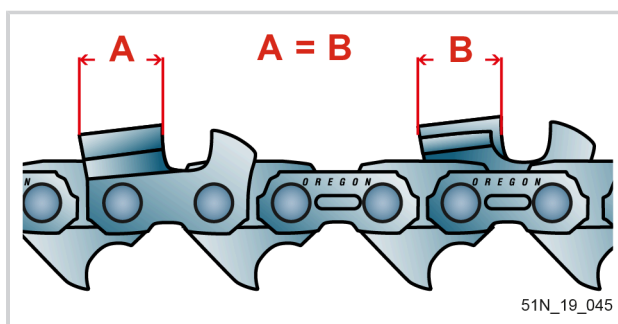
4. Maintenez le repère du porte-lime parallèle au repère de la platine. Procédez inversement pour l'autre côté.



5. Si la platine latérale ou la platine supérieure est endommagée, limez jusqu'à ce que cette partie ait disparu.



6. Toutes les gouges doivent avoir la même longueur.



Important

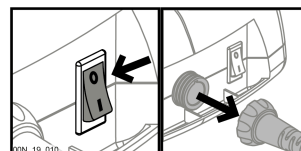
Après l'affûtage des gouges, contrôlez à nouveau les limiteurs de profondeur. Pour cela, suivre la procédure Section 6.7, « Réglage des limiteurs de profondeur ».

6.7. RÉGLAGE DES LIMITEURS DE PROFONDEUR

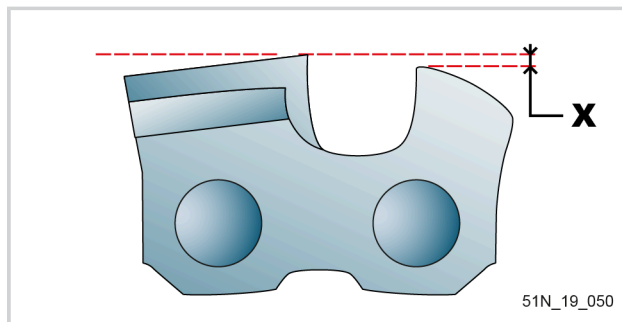


Attention

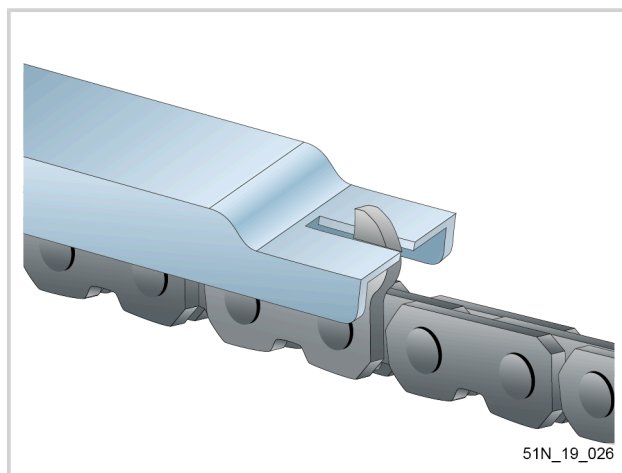
Avant toute intervention sur l'outil, vérifier que l'interrupteur de marche/arrêt soit bien sur la position arrêt «0» et débrancher le cordon d'alimentation de la batterie.



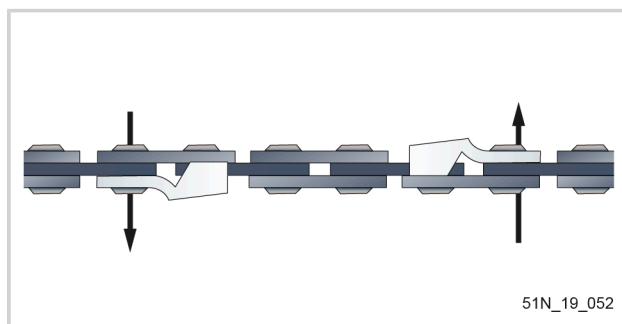
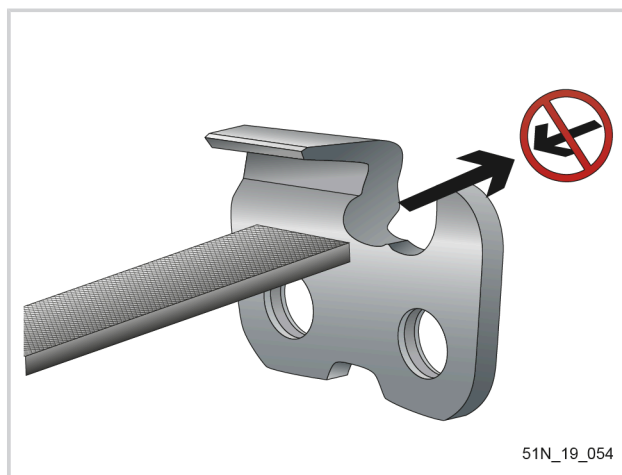
1. Vérifier les limiteurs tous les deux ou trois affûtages.



2. Utiliser une jauge de profondeur correspondant au type de chaîne à affûter. Placer la jauge de profondeur sur la gouge.
3. Si le limiteur de profondeur dépasse, limez-le au niveau de la jauge à l'aide d'une lime plate.



4. Limer depuis l'intérieur de la gouge vers l'extérieur et toujours en poussant la lime.





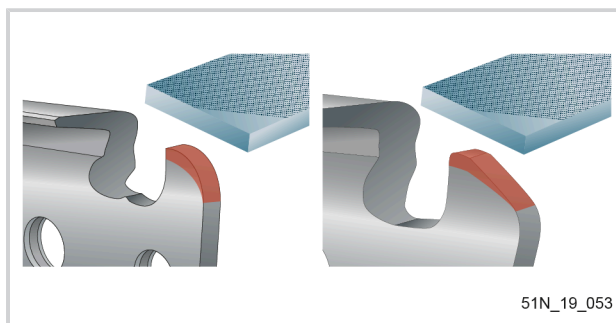
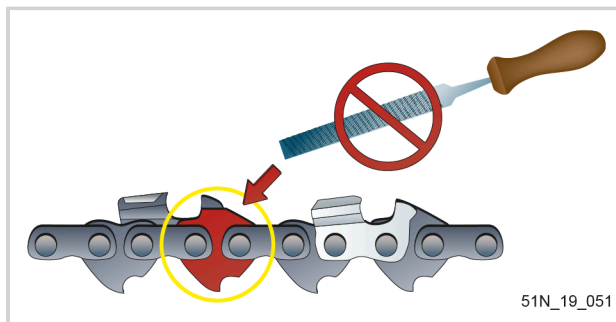
Attention

Ne pas limer ou abîmer le dessus des maillons d'entraînement ou des maillons attaches avec anti-rebond.

- Après avoir abaissé les limiteurs de profondeur, arrondissez l'angle avant pour maintenir la forme originale du limiteur de profondeur.

Note

Sur les chaînes avec maillons entraîneurs munis d'antirebond, il peut s'avérer nécessaire de sortir la chaîne du guide afin de pouvoir limer correctement les limiteurs de profondeur.



6.8. CONTRÔLE ET REMPLACEMENT DU PIGNON

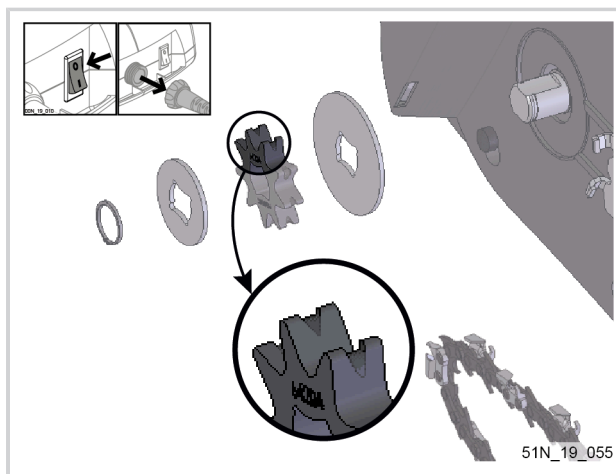
Remplacer le pignon en cas de détérioration de celui-ci ou toutes les deux chaînes (réf. 85643).

- Positionner l'interrupteur de la batterie sur «0» et débrancher le connecteur.
- Démonter le guide chaîne (7) et la chaîne (6) (cf. Section 6.3, « Remplacement de la chaîne et du guide chaîne ».)
- Enlever le circlip et enlever le pignon.
- Remplacer le pignon
- Remonter l'ensemble en respectant le sens de montage du circlips.



Attention

Le circlip doit être changé après chaque démontage (réf. 01357).



6.9. NETTOYAGE DU GUIDE DE CHAÎNE

1. Positionner l'interrupteur de la batterie sur «0» et débrancher le connecteur.
2. Démonter le guide chaîne (7) et la chaîne (6). (cf. Section 6.3, « Remplacement de la chaîne et du guide chaîne ».)
3. Curer et nettoyer la rainure, les perçages de graissage et le trou oblong du guide de chaîne
4. Remonter le guide de chaîne et la chaîne

Important

Démonter le guide chaîne et nettoyer au niveau de la rainure de passage de la chaîne de scie et des trous de graissage (voir schémas ci-contre). Répéter l'opération quotidiennement.

Travail à réaliser à chaque changement de chantier afin de désinfecter l'outil au minimum.

Procéder au nettoyage des trous de graissage aussi souvent que nécessaire.

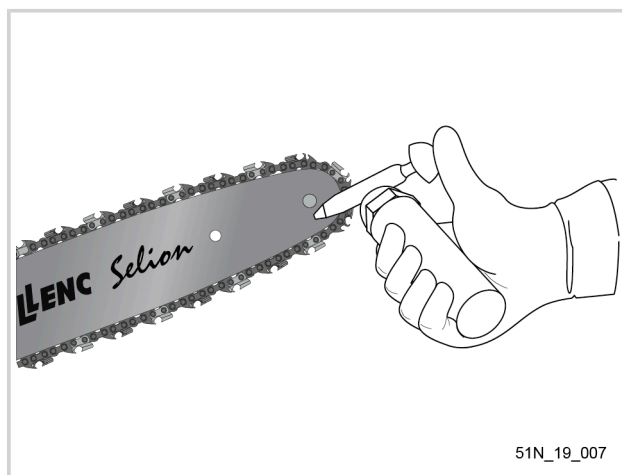


6.10. GRAISSAGE DU GUIDE DE CHAÎNE ANTI KICKBACK

Procéder au graissage du pignon de nez du guide chaîne (7) tous les jours à l'aide d'une pompe à graisse (réf. 68518), par le trou de graissage (voir schéma ci contre).

Note

Consommables vendus séparément.



6.11. NETTOYAGE DE L'OUTIL

Maintenir la propreté de votre outil en le nettoyant fréquemment à l'aide d'un chiffon humide et à l'air comprimé.

Insister sur les parties en contact avec le bois (chaîne de scie (6), guide chaîne (7)).



Avertissement



Ⓒ Ne jamais utiliser de solvants (Trichloréthylène, White Spirit, essence, etc) pour nettoyer l'outil.

Positionner l'interrupteur de la batterie sur «0» et débrancher le connecteur.

6.12. NETTOYAGE DU RÉSERVOIR D'HUILE

- Le réservoir d'huile doit impérativement être propre.
- Nettoyer le bouchon et la zone de remplissage avant d'ouvrir le bouchon.
- Ne pas faire déborder l'huile du réservoir ou nettoyer l'excédent.

Avertissement



Ⓒ Votre réservoir d'huile est équipé d'une crépine. Dans le cas où l'huile n'arrive pas à monter au niveau de la tête de scie, ramener votre outil chez votre distributeur agréé afin qu'il réalise le nettoyage de la crépine.

7. INCIDENTS ET DÉPANNAGE

Problèmes	Actions
Perte d'efficacité et/ou de qualité de coupe de la Scie à chaîne Selion M12	Vérifier en premier lieu les 4 règles de base • Tension de chaîne : Section 6.4, « Tension de la chaîne automatique (automatic tension) » • Lubrification de la chaîne : Section 6.5, « Lubrification de la chaîne » • Affûtage de la chaîne : Section 6.6, « Affûtage de la chaîne » • Réglage des limiteurs de profondeurs : Section 6.7, « Réglage des limiteurs de profondeur » Si le problème persiste, procéder : • au nettoyage du guide de chaîne : Section 6.9, « Nettoyage du guide de chaîne » • et en cas d'utilisation d'un guide anti kickback, au graissage du guide de chaîne anti kickback: Section 6.10, « Graissage du guide de chaîne anti kickback » Contrôler l'état du pignon et procéder à son remplacement si nécessaire : Section 6.8, « Contrôle et remplacement du pignon ». Si aucune des précédentes actions n'a résolu le problème, contacter un distributeur agréé ou S.A.V. PELLENC SAS.
La Scie à chaîne Selion M12 ne démarre plus	Contrôler les différents points suivants : • Vérifier que la Scie à chaîne Selion M12 est bien connectée à la batterie. • Vérifier le niveau de charge de la batterie. Si aucune des précédentes actions n'a résolu le problème, contacter un distributeur agréé ou le S.A.V. PELLENC SAS .

8. REMISAGE ET TRANSPORT

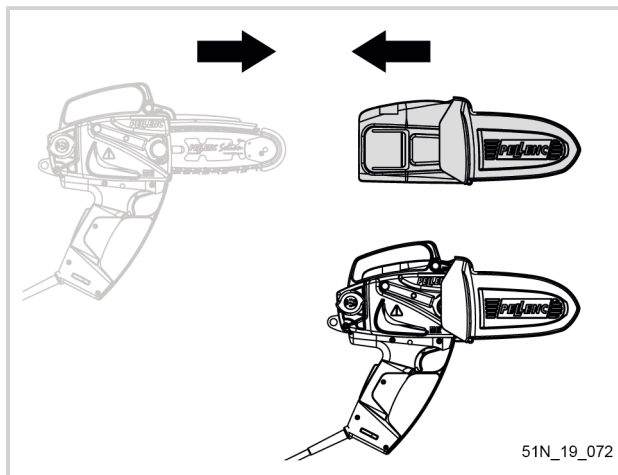
8.1. PROTECTION DE LA CHÂÎNE

Mettre le protecteur de chaîne (17) pour tous transports, manipulation et stockage de l'outil.



Avertissement

Ne jamais transporter la scie à chaîne sans sa protection.



8.2. STOCKAGE HORS SAISON

- Toujours stocker un outil propre.
- Toujours stocker un outil avec sa chaîne affûtée.
- Toujours stocker l'outil avec son guide chaîne graissé.
- Vider le réservoir d'huile avant stockage.
- Mettre en place le protecteur de chaîne (17) pendant le transport et le stockage.

9. ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES

9.1. ACCESSOIRES

	références
Pompe à graisse pour guide chaîne	68518
Étau de maintien	68519
Kit d'affûtage	68520
Lime ronde (boîte de 12)	68521
Lime plate (boîte de 12)	68522
Lime ronde (blister de 3)	68611

9.2. CONSOMMABLES

	références
Bidon de 5L d'huile BIO	116688
Kit pignon chaîne 9 dents 1/4 SELION	79087
Guide Anti-Kickback (6" - 1/4") <i>compatible avec chaîne ref: 71550</i>	78790
Guide Carving (6" - 1/4") <i>compatible avec chaîne ref: 71550</i>	80343
Chaîne (6" - 1/4") <i>compatible avec guides ref: 78790 et 80343</i>	71550
Guide voie étroite (6" - 1/4") <i>compatible avec chaîne ref: 138880</i>	138778
Chaîne pour guide voie étroite (6" - 1/4") <i>compatible avec guides ref: 138778</i>	138880

10. LES GARANTIES

10.1. GARANTIES GÉNÉRALES

10.1.1. GARANTIE LÉGALE

- 10.1.1.1. GARANTIE CONTRE LES VICES CACHÉS

Indépendamment de la garantie commerciale prévue à l'article II, l'article 1641 du Code civil dispose que « le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis ou en aurait donné un moindre prix s'il les avait connus ».

Article 1648 du Code civil « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

- 10.1.1.2. GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ

Article L.217-4 du Code de la consommation Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L.217-5 du Code de la consommation « Le bien est conforme au contrat » :

1. S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
 - s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
 - s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
2. Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L.217-12 du Code de la consommation « l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».

10.1.2. GARANTIE COMMERCIALE PELLENC

- 10.1.2.1. CONTENU

10.1.2.1.1. GÉNÉRALITÉS

En sus des garanties légales, les clients utilisateurs bénéficient de la garantie commerciale sur les produits PELLENC couvrant l'échange et le remplacement des pièces reconnues hors d'usage, par défaut d'usinage, par défaut de montage ou par vice de matière, quelle qu'en soit la cause.

La garantie forme un tout indissociable avec le produit vendu par PELLENC.

10.1.2.1.2. PIÈCES DÉTACHÉES

La garantie commerciale couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre à l'exclusion de certaines pièces détachées de chaque produit remis à la livraison.

- 10.1.2.2. DURÉE DE LA GARANTIE**10.1.2.2.1. GÉNÉRALITÉS**

Les produits PELLENC sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

10.1.2.2.2. PIÈCES DÉTACHÉES

Les pièces détachées PELLENC remplacées dans le cadre de la garantie du produit, sont garanties au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison du produit PELLENC au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

Dans le cas des produits connectés à une batterie PELLENC, les pièces détachées remplacées dans le cadre de la garantie du produit après le 12ème mois d'utilisation, sont garanties pour une durée de un (1) an.

10.1.2.2.3. EXCLUSION DE GARANTIE

Sont exclus de la garantie commerciale les produits qui ont fait l'objet d'un usage anormal, ou ont été employés dans des conditions et à des fins différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites dans la présente notice d'utilisation.

Elle ne s'applique pas non plus en cas de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou en cas de transformation du produit. Sont également exclus de la garantie les produits ayant fait l'objet d'une altération, transformation ou modification par le client utilisateur.

Les pièces d'usures et/ou les consommables ne peuvent pas faire l'objet de garantie.

- 10.1.2.3. MISE EN ŒUVRE DE LA GARANTIE COMMERCIALE**10.1.2.3.1. MISE EN SERVICE DU PRODUIT ET DÉCLARATION DE MISE EN SERVICE**

Au plus tard huit jours après la remise du bien au client utilisateur le DISTRIBUTEUR s'engage à compléter le formulaire informatique de déclaration de mise en service afin d'activer cette dernière sur le site www.pellenc.com, rubrique « extranet » menu « garanties et formation », à l'aide de son identifiant délivré préalablement par PELLENC.

A défaut, la déclaration de mise en service ne sera pas effective empêchant ainsi toute mise en œuvre de la garantie commerciale PELLENC, le DISTRIBUTEUR devant par conséquent en assurer seul la charge financière sans pouvoir répercuter le coût de son intervention au titre de la garantie sur le client utilisateur.

Le DISTRIBUTEUR s'engage également à compléter la carte de garantie ou le certificat de garantie et mise en service pour les automoteurs fourni(e) avec le produit après l'avoir fait(e) signer et dater par le client utilisateur.

10.1.3. SERVICE APRÈS-VENTE PAYANT**- 10.1.3.1. GÉNÉRALITÉS**

Font l'objet d'un service payant, même pendant la période de garantie légale et commerciale, les défaillances, pannes, casses, résultant d'une mauvaise utilisation, négligence ou mauvais entretien de la part du client utilisateur mais aussi les défaillances résultant d'une usure normale du produit. Font également partie des prestations relevant

du service après-vente les réparations hors garantie légale et commerciale comme par exemple l'entretien, les réglages, diagnostics en tout genre, nettoyages sans que cette liste ne soit exhaustive.

- 10.1.3.2. PIÈCES D'USURE ET CONSOMMABLES

Les pièces d'usure et les consommables relèvent également du service après-vente.

- 10.1.3.3. PIÈCES DÉTACHÉES

Le service après-vente payant couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre et hors période de garantie légale ou commerciale.

En cas de remplacement de pièces détachées d'origine PELLENC dans le cadre du service après-vente, celles-ci bénéficieront d'une garantie commerciale d'un an, à compter de la date de monte.

11. DÉCLARATIONS CE DE CONFORMITÉ

11.1. DÉCLARATION "CE" DE CONFORMITÉ : SELION M

FABRICANT	PELLENC
ADRESSE	Quartier Notre-Dame - 84120 Pertuis (France)
PERSONNE AUTORISÉE A CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELLENC
ADRESSE	Quartier Notre-Dame - 84120 Pertuis (France)

Par la présente, nous déclarons que la machine désignée ci-après :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	Scie à chaîne
FONCTION	Destiné à la taille
NOM COMMERCIAL	Selion Manual
TYPE	Selion M
MODÈLE	M12
N° DE SÉRIE	51T00001 - 51T49999 51U00001 - 51U49999 51V00001 - 51V49999

Satisfait à l'ensemble des dispositions pertinentes de la directive machine 2006/42/CE.

Est conforme aux dispositions des autres directives européennes suivantes :

- 2014/30/UE Directive CEM
- 2011/65/UE Directive ROHS
- 1907/2006 Règlement REACH
- 2012/19/UE Directive DEEE

Les normes européennes harmonisées suivantes ont été utilisées en partie ou en totalité :

- EN 60745-1:2009 + A11:2010
- EN 60745-2-13:2009 + A1:2010
- EN 55014-1:2017
- EN 55014-2:2015

A obtenu une attestation d'examen "CE" de type, N°MD-160 délivrée par SGS FIMKO (0598).

Niveaux acoustiques et de vibration au régime maximal de travail

Pression acoustique selon EN 60745-1 et EN 60745-2-13 (avec incertitude $K_{pA} = 3 \text{ dB(A)}$)	$L_{pA} = 84 \text{ dB(A)}$
Puissance acoustique garantie selon la directive 2000/14/CE	$L_{wA,d} = 98 \text{ dB(A)}$
Niveau de vibration selon EN 60745-1 et EN 60745-2-13 (avec incertitude $K = 1.5 \text{ m/s}^2$)	$a_h < 2,5 \text{ m/s}^2$

FAIT À PERTUIS, LE 18/12/2019
 JEAN-MARC GIALIS
 DIRECTEUR GÉNÉRAL



PELLENC

   www.pellenc.com

PELLENC
Quartier Notre Dame - 84120 Pertuis (France)

